

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

**INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE
ET DES SPORTS**

**MONOGRAPHIE DE FIN DE FORMATION
AUX FONCTIONS D'INSPECTEUR
DE L'EDUCATION POPULAIRE
DE LA JEUNESSE ET
DES SPORTS**

THEME



**INSERTIONS DES JEUNES
DANS LE PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT
DANS LA REGION DE MAHAJANGA
M A D A G A S I K A R A**

PRESENTEE PAR

RAVONIMBOLA Alphonse Marie-Jeannot

Promotion:1995-1996

**Que tous ceux qui , de près ou de loin nous
ont aidé à la réalisation de cette monographie , puissent
trouver ici notre profonde gratitude .**

PLAN

INTRODUCTION	Pages
Première Partie	
CONSIDERATIONS GENERALES	
CHAPITRE 1 : <u>Justifications du choix de l'étude</u>	4
1.1 : Considération psycho-affective	4
1.2 : Considération socio-conjoncturelle	5
1.3 : Considération de la politique du M.J.S	5
CHAPITRE 2 : <u>Objectifs de l'étude</u>	6
2.1 : Objectifs généraux	6
2.2 : Objectifs spécifiques	6
2.2.1 Objectif au niveau de la D.J.A.S.	6
2.2.2 Objectif au niveau de la formation	6
2.2.3 Objectif au niveau des inspecteurs	6
Deuxième Partie	
LA COMMUNE DE MAHAJANGA ET SES CARACTERISTIQUES	
CHAPITRE 1 : <u>Le choix de la Commune de Mahajanga</u>	8
CHAPITRE 2 : <u>Localisation spatiale de la Région de Mahajanga</u>	8
2.1 : Aspects physiques	8
2.1.1 Les sites	8
2.1.2 Le site interne	9
2.1.3 Le site externe	9
2.2 : La végétation	9
2.3 : Le climat	9
2.3.1 La température	10
2.3.2 Le régime pluviométrique	10
2.4 : Les voies d'accès dans la Commune de Mahajanga	10
CHAPITRE 3 : <u>Démographie de la Région de Mahajanga</u>	10
3.1 : Volume et distribution spatiale	10
3.2 : Caractéristiques démographiques	11
3.3 : Migration et Ethnies	12

CHAPITRE 4 : <u>Fonctions économiques de la ville de Mahajanga</u>	13
4.1: Les Industries	13
4.2: L'artisanat	13
4.3: Le Tourisme	13
Troisième Partie	
PROBLEMES DES JEUNES RENCONTRES A MAHAJANGA	
CHAPITRE 1 : <u>Jeunes à étudier</u>	15
Définitions	15
CHAPITRE 2 : <u>Problèmes rencontrés actuellement</u>	15
2.1 : Problèmes d'Emploi	15
2.1.1 Les jeunes travailleurs	15
2.1.2 L'Emploi	16
2.1.3 Le Sous-emploi	16
2.2.: Le Chômage	19
2.2.1 Définition	19
2.2.2 Les différentes sortes de chômage et ses problématiques	20
2.3 : Conception traditionnelle et capitaliste de la jeunesse	22
2.3.1 La marginalisation et la délinquance juvénile	22
2.3.2 Exploitation de la jeunesse	23
CHAPITRE 3 : <u>Conséquences des problèmes sur le plan socio- culturel et économique</u>	25
3.1 : Sur le plan socio-culturel	25
3.1.1 Jeunesse et santé	25
3.1.2 Jeunesse et usage abusif des drogues et d'alcool	26
3.1.3 Problème de logement	28
3.1.4 Jeunesse, éducation et la famille	29
3.2 : Sur le plan économique	30
3.2.1 Jeunesse et migration	30
3.2.2 Jeunesse active et inactive	31
3.2.3 Encadrement et formation	32
<u>Conclusion</u>	33

Quatrième Partie
ANALYSES ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS
DE DEVELOPPEMENT ET D'INSERTION DES
JEUNES

CHAPITRE 1 :	<u>Analyse de l'adéquation de la formation et de l'emploi</u>	35
CHAPITRE 2 :	<u>Insertion professionnelle</u>	37
2.1 :	Développer l'accueil	37
2.2 :	Assurer la formation	37
CHAPITRE 3 :	<u>Insertion économique</u>	39
3.1 :	Situation globale de l'économie nationale	39
3.1.1	Les grosses entreprises	39
3.1.2	Les moyennes entreprises	40
3.1.3	Les petites entreprises et les micro-activités	41
3.2 :	La création des micro et petites entreprises par les jeunes	42
3.2.1	Le manque de métier de base	
3.2.2	L'impossibilité de fournir un apport personnel et les garanties	43
3.3 :	Les perspectives de solutions	43
CHAPITRE 4 :	<u>Insertion sociale</u>	45
4.1 :	Jeunesse et culture	45
4.1.1	Opération « jeunes volontaires »	45
4.1.2	Opération « loisirs quotidiens des jeunes »	45
4.1.3	Opération « loisirs et vacances pour tous »	46
4.1.4	Création d'un fond pour l'initiative des jeunes	46
4.1.5	Opération « travaux d'utilité collective »	46
4.2 :	Atelier Pédagogique Personnalisé	47
4.3 :	Exemple d'un C.R.A.S.E	48
4.3.1	La nature	48
4.3.2	Les objectifs	48

4.3.3	Les activités	49
4.3.4	Profil des bénéficiaires	50
4.3.5	La formation	50
4.3.6	Les formateurs	50
4.3.7	Capacité d'un centre	51
4.3.8	Les effets escomptés	51
4.4 :	Projet : Sport-Jeunes-Insertion	52
4.4.1	Données générales	52
4.4.2	Bénéficiaires	53
4.4.3	Les pratiques	53
4.4.4	De l'insertion sociale vers l'insertion professionnelle	54
4.4.5	Formation des animateurs	55
4.4.6	Financement des opérations	56
4.4.7	Le rôle des Institutions	57
4.4.8	Le suivi, le contrôle, l'évaluation	57

CONCLUSION GENERALE

BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

Informar la population malgache des diverses caractéristiques démographiques, sociales, économiques et culturelles d'une part, de la place et du rôle de la jeunesse dans la société actuelle, d'autre part, constitue une démarche qui vise à faciliter le maintien d'une compréhension mutuelle entre les divers groupes socio-professionnels, les diverses couches sociales composant la population et les organes aussi bien de conception que de décisions.

Seule une connaissance objective de la réalité complexe permet de formuler des propositions cohérentes et réalisables et de mener de façon rationnelle les différentes actions envisagées afin de progresser dans la voie d'un développement harmonieux du pays.

Ainsi, évoquer des problèmes et du potentiel socio-économique de la jeunesse, considérés comme « groupe particulier et d'une très grande valeur », mais aussi comme ayant besoin d'être guidé et encouragé dans leur développement intellectuel et leur créativité personnelle., n'est-il pas à juste titre l'occasion d'inciter les jeunes à prendre conscience de la dimension des problèmes de la population, ce qui doit constituer une visée pleine d'espérance dans la mesure où ce sont les jeunes d'aujourd'hui qui vont être appelés à poursuivre les actions de développement de demain.

Elargir les horizons, prolonger les efforts déployés jusque-là pour la vulgarisation des données sur la population d'une part, des problèmes démographiques à Madagascar d'autre part, c'est aussi dans ce sens que les études et les travaux concourent à tout ce processus en contribuant à une meilleure connaissance de la jeunesse malgache, de ses caractéristiques propres, de ses besoins, et de ses aspirations et à une promotion de politique et de programmes en faveur de la jeunesse en tant que partie intégrante du développement économique et social.

Que cette réalisation contribue à l'engagement de la population malgache et implicitement de la jeunesse d'abord afin qu'elle puisse décider par elle-même, de suivre le mouvement qui est lancé ; à celui des responsables ensuite pour qu'ils puissent formuler une politique de population intégrant systématiquement celle de la jeunesse qui répondrait aux

aspirations réelles du peuple, en l'occurrence le bien-être, une alimentation suffisante, un état sanitaire meilleur, le plein emploi, une éducation plus avancée,
Bref, un développement auto-centré et authentique.

Première Partie

CONSIDERATIONS GENERALES

Les problèmes des jeunes dans la région de Mahajanga ont été constatés depuis longtemps. Et pendant notre passage durant les deux mois de stage dans cette région de Madagascar, nous avons pu constater la pertinence de cette remarque. Les jeunes comme faisant partie de la catégorie de la population ou encore comme couche sociale défavorisée, non active et étant encore sous la charge de la famille et de la société.

Dans ce cas, les jeunes sont considérés comme un des facteurs qui bloque le développement économique, social et culturel dans la région. Et c'est aussi la raison pour laquelle nous sommes amenés à étudier les problèmes des jeunes dans cette région et par là de proposer une solution sur l'insertion des jeunes dans le processus de développement économique et social dans la région de Mahajanga.

CHAPITRE 1 JUSTIFICATION DU CHOIX DE L' ETUDE

Ce choix a été dicté par trois considérations :

- la considération psycho- affective,
- la considération socio-conjoncturelle,
- la considération de la politique du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

1. 1 CONSIDERATION PSYCHO-AFFECTIVE :

Etant originaire de cette région, nous essayons d' apporter des propositions aux problèmes des jeunes en particuliers d'une part, du fait que cette étude coïncide bien à notre ambition de lutter contre cette situation, et d'autre part d'étudier les problèmes des jeunes d'une manière générale. Ce qui n'est pas à oublier que chaque citoyen est responsable du développement de son pays. Il lui appartient de prendre son rôle et d'assumer ses responsabilités tout en se valorisant lui-même.

1.2 CONSIDERATION SOCIO-CONJONCTURELLE

Actuellement, le Gouvernement malgache confirme sa volonté de promouvoir les jeunes dans le processus de développement sur la base de les insérer dans le circuit de production. Cette volonté se matérialise par :

- la proposition du Gouvernement d'ouvrir « une banque à risque » (Crédits bancaires donnés par l'Etat pour financement des projets PME/PMI). Le financement se fait selon le type du projet fiable (élevage, agriculture ect.....) et aussi suivant la note du Ministère de la Jeunesse et des Sports des Pays d'expression française (CONFEJES) , lettre numéro 93/24/MJS/DIR/SASEL/U qui a pour objet : le financement des projets de développement

- la relance de la création des PME/PMI c'est-à-dire la promotion , le développement et le renforcement de ces dernières, est le moment propice pour nous de mesurer notre compétence en essayant d'apporter une solution par les moyens de projets d'action de développement adéquat, aux problèmes des jeunes malgaches en général, et plus particulièrement aux jeunes de Mahajanga.

1.3 CONSIDERATION DE LA POLITIQUE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (MJS)

Compte tenu d'une de nos missions, les jeunes sont toujours dans le cadre de nos actions. C'est pour cette raison que nous avons choisi ce sujet car il entre dans la nouvelle politique du MJS de promouvoir les jeunes dans l'auto-crédation d'emploi.

CHAPITRE 2 OBJECTIFS DE L'ETUDE

2.1 OBJECTIFS GENERAUX

Les objectifs généraux de la présente étude visent :

- à l'insertion des jeunes dans le processus de développement socio-économique et professionnel
- à la cristallisation de toutes les potentialités vers ces objectifs.

2.2 OBJECTIFS SPECIFIQUES

Les objectifs spécifiques visent à la maîtrise :

- des origines et causes des problèmes,
- des impacts des problèmes sur la vie communautaire en tenant compte des multiples dimensions (économiques, sociales, culturelles)

2.2.1 Objectifs au niveau de la Direction de la Jeunesse pour les Actions Socio-Educatives (DJASE)

- Connaître les réalités sur les origines et les impacts des divers problèmes des jeunes malgaches , ceux de Mahajanga en particuliers , afin de pouvoir tracer une nouvelle politique socio-économique claire et efficace.
- Réorienter les actions de développement en cours si c'est nécessaire.

2.2.2 Objectifs au niveau de la formation

- Rendre les Inspecteurs directement opérationnels après la formation
- Améliorer les qualités de la formation
- Reviser et ajuster le contenu des programmes de formation

2.2.3 Objectifs au niveau des Inspecteurs

- Mesurer leur compétence sur l'engagement dans l'action managériale et de gestion d'activités de développement
- S'impregner dans leurs futurs rôles et missions sitôt après leur formation.

Deuxième Partie

LA COMMUNE DE MAHAJANGA ET SES

CARACTERISTIQUES

CHAPITRE 1: LE CHOIX DE LA COMMUNE DE MAHAJANGA

C'est dans la Commune de Mahajanga que nous avons effectué la plus grande partie de notre stage. Il est logique que dans cette localité nous rencontrons et vivons les problèmes des jeunes. Et nous avons le souhait d'y retourner pour notre future fonction.

Nous avons choisi cette région comme cadre de réflexion, car d'une part, nous y avons grandi et nous y avons suivi nos études durant plus de douze ans depuis la classe primaire jusqu'au lycée, d'autre part Mahajanga est en quelque sorte la Capitale de la Région Ouest de Madagascar. C'est le carrefour des produits du fait que Mahajanga est un port. Par ailleurs une raison purement politique nous a amenés à poursuivre cette étude : c'est le fait de la prochaine régionalisation. Nous souhaitons y apporter notre contribution au développement au lieu de nous concentrer dans la Capitale (Antananarivo).

CHAPITRE 2 : LOCALISATION SPATIALE DE LA REGION DE MAHAJANGA

La région de MAHAJANGA se trouve sur la latitude de 46 degré NORD et la longitude 46 degré SUD. Sur le plan administratif, elle est encadrée par la commune de Mitsinjo au Sud, la commune de Marovoay au Sud-Ouest, le Canal de Mozambique à l'Ouest et enfin la Commune de Port Bergé au Nord. La Commune de Mahajanga s'étend sur une superficie de 730 hectares.

2.1 ASPECTS PHYSIQUES

2.1.1 Les Sites

La ville de Mahajanga s'étale sur deux sites contigus séparés par les zones inondables du vallon Metzinger et de la rivière d'Antsahabingo. On distingue les sites internes et les sites externes.

2.1.2 Le Site interne

Correspondant au noyau historique de la ville, le site interne est fermé par la mer, le fleuve Betsiboka et le vallon. Il s'agit d'un site non extensible caractérisé par une topographie très plate, source de nombreux problèmes de drainage. Ce site s'étend sur 730 hectares et plus de la moitié de la population l'occupe.

2.1.3 Le Site externe:

Il s'étale sur plus de 2 500 hectares jusqu'à la limite actuelle de la commune. Il s'agit de terrains aisément assainissables et dont la géotechnique ne pose pas de problèmes majeurs d'occupation illicite puis on commence à le limiter très fortement : les nouveaux migrants ont en effet toute latitude pour occuper une parcelle de terrain. La planification progressive de leur habitat posera des graves problèmes au moment où il s'agira de mobiliser les réserves foncières pour des opérations d'envergure. Par ailleurs, l'assainissement et la viabilisation de ces parcelles spontanées coûteront chers à la collectivité.

2.2 LA VEGETATION

Autrefois , Mahajanga était appelée « la ville des fleurs » . La végétation naturelle de la région était l'une des plus riches et des plus variées de Madagascar, tandis que actuellement on ne peut plus trouver que les formations et les types de végétations suivantes : filao , cocotier, onko, mokonazy, antafana et baobab.

2.3 LE CLIMAT

Le climat de la région est un climat de type tropical à saison sèche très marquée avec une humidité relative en moyenne de 21,526 Hpa (Hecto-Pascal)

Maximum de pluie en Janvier, la saison se divise en deux parties :

- de Octobre à Avril : saison de pluie (été)
- de Mai à Septembre : saison sèche (hiver)

2.3.1 La température

La température de la région varie en moyenne de 32 ° C (moyenne maxima) et à 14 ° C (moyenne minima)

2.3.2 Le régime Pluviométrique

Le régime pluviométrique de la région de Mahajanga est celui d'un pays de climat de type tropical à saison sèche très marquée à une moyenne annuelle de précipitation 116,88 mm par an (source : service météorologique de Mahajanga)

2.4 VOIES D'ACCES DANS LA COMMUNE DE MAHAJANGA

On constate en général trois voies d'accès :

- voie maritime et fluviale,
- voie terrestre ,
- voie aérienne.

CHAPITRE 3 DEMOGRAPHIE DE LA REGION DE MAHAJANGA

3.1 VOLUME ET DISTRIBUTION SPATIALE

La ville de Mahajanga compte environ 600.000 habitants en 1994 avec un taux d'accroissement moyen estimé à 3% par an. La population verra son effectif actuel doubler au bout de 10 ans environ. La distribution spatiale de la population à échelle du périmètre urbain dénote un déséquilibre très net : le site interne couvrant 18% du tissu urbain, renferme 55% de la population pour une densité moyenne de 350 habitants à l'hectare, tandis que le site externe abrite 45% des citadins sur 82% de l'espace urbain, soit une densité moyenne de 107 habitants à l'hectare en 1994.

Le caractère différentiel de la dynamique de la population à l'échelle des 2 sites, met en évidence la croissance à un rythme accéléré de la zone externe qui devrait absorber près de 500.000 habitants dans les 10 années à venir. Cette situation dégénère. Il y a la prolifération des constructions illicites dans les quartiers périphériques et les zones inondables où les systèmes fonciers demeurent encore flous. Cependant la baisse en palier du taux de croissance de la population (passant de 2,8 % en 1990 à 1,3 % en 1994) dans les quartiers lotis et bien aménagés du site interne y traduit la tendance à la stabilité de l'établissement humain .

3.2 CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

La structure par grands groupes d'âge révèle un rajeunissement de la population de Mahajanga. Ce rajeunissement se manifeste par la part grandissante que prennent les jeunes de moins de 15 ans dans sa composition (43,4 % contre 43,7 % pour la moyenne de la région) et par la diminution de l'effectif des personnes âgées de 65 ans et plus (1,3 % du volume global de la population). La très faible proportion des vieillards trahit une mortalité élevée et le départ massif des migrants âgés.

La ville de Mahajanga dispose d'un volume d'actifs potentiels de 15-16 ans constituant 55,4 % de la population totale. Ce taux élevé comparé à la moyenne de la région (53,2 %) exprime une main-d'oeuvre potentielle très importante, de plus en plus cela confirme son caractère de point de destination des personnes en quête de travail d'origine urbaine comme rurale avec une taille moyenne de 5,7 % pour l'ensemble de la ville. Le ménage urbain accuse une charge familiale assez forte. Les ménages élargies (de 10 membres et plus) représentent près de 13 % au total.

La pyramide des âges met en relief la faiblesse de la fécondité à Mahajanga avec un taux évalué à 101 pour mille contre 185 pour mille pour l'ensemble de la région et d'une hausse sensible de la mortalité infantile estimée à 65 pour mille pour la ville.

3.3 MIGRATION ET ETHNIES

La ville de Mahajanga constitue un bassin migratoire très important. Les flux de la population au même titre que la création d'unités industrielles, dans un contexte national de pénurie d'emploi, ont favorisé l'immigration à des rythmes sans cesse amplifiés depuis les dernières décennies : 1,4 % en 1975 et 1985, pour passer à environ 2,2 % en 1986.

La proportion des migrants atteint aujourd'hui environ 33 % des résidents dans la ville. Près de 57 % des populations migrantes proviennent des autres villes des autres régions ou centres urbains secondaires des communautés rurales de la région de Mahajanga plus particulièrement. Par ailleurs, 4,1 % des migrants sont originaires de la région de Mahajanga et près de 60 % des migrants d'origine rurale proviennent des autres régions.

L'intensité des flux intra régionaux confirme le pôle de drainage que joue la ville de Mahajanga sur ses arrières pays. Avec Fianarantsoa et Antananarive, les trois régions constituent les points de départ des principaux migrants quelque soit la durée de résidence. Ils regroupent près de 80 % des migrants dans la ville de Mahajanga. (91% des migrants d'origine rurale et 83% d'origine urbaine).

Le mobile essentiel de l'installation des migrants à Mahajanga est la prospection des activités possibles ou pour la concrétisation d'un travail envisagé. Ceci concerne 78 % de populations migrantes. Deux types de migration alimentent les principaux courants :

- les migrants semi-définitifs constitués essentiellement des Merina, des Betsileo et des Tsimihety (près de 60 %) ayant décidé de se fixer assez longtemps à Mahajanga et d'y investir

- les Antesaka et les Antandroy (environ 16 %) avec les autres ethnies du Sud-Est et du Sud, sont plutôt des migrants temporaires venus réaliser une épargne destinée aux villages d'origine dont le montant, évalué au départ ,détermine la durée d'installation (3 à 5 ans environ). Toutes les occasions de travail sont acceptées sinon pour soi du moins ou pour un membre de son groupe. Les conditions de vie les plus dures sont supportées en vue du rapatriement des économies

CHAPITRE 4 LES FONCTIONS ECONOMIQUES DE LA VILLE DE MAHAJANGA

4.1 LES INDUSTRIES

La ville de Mahajanga est devenue une région industrielle depuis les années 1930. Cette fonction s'est accrue au fil des années, animée actuellement par 30 unités industrielles. Elles sont toutes des industries légères ou prédominent les activités de transformation des matières premières en vue de la consommation locale (80 % agro-alimentaire, textile, travail de bois et de fer...). Les unités visant surtout l'exploitation ne représentent que 20% du total. Elles sont toutes monopolisées par les étrangers en particulier les Indo-Pakistanaï (plus de 60%).

Le développement industriel a engendré par ailleurs la prolifération des quartiers pauvres (Sites externes) où logent 60% des ouvriers.

4.2 : L'ARTISANAT

L'artisanat est encore négligeable dans la ville de Mahajanga, donc il présente une grande potentialité pour l'avenir. Sur le plan spatial il ne s'inscrit pas dans le paysage urbain car l'activité est individuelle ou à la rigueur familiale. Il est très dispersé dans la ville. Toutefois, il permettra de répondre en quelque sorte au problème du chômage urbain.

4.3 : LE TOURISME

Le tourisme représente l'activité principale en matière d'entrée de devises à Mahajanga. Mais beaucoup d'efforts restent à faire vu le nombre peu élevé de sociétés qui s'en occupent.

TROISIEME PARTIE

PROBLEMES DES JEUNES RENCONTRES A

MAHAJANGA

CHAPITRE I : JEUNES A ETUDIER (Population cible)

Définition :

Il n'y a pas de critères traditionnels pour définir ou déterminer les limites d'âge pour la jeunesse : à quel âge elle commence et à quel âge elle s'achève ?

La jeunesse est avant tout un état d'esprit : imagination, prédominance du courage que la timidité, goût de l'aventure et indifférence au confort. Mais cette définition ne tient pas compte de l'âge pour déterminer plus clairement le champ d'action de l'opération « Jeunesse et Développement ».

Selon le critère se basant sur la « révolution pubertaire », sera considéré comme jeune tout individu, garçon ou fille ayant dépassé le stade de la puberté, donc capable de prise de conscience de lui-même dans un environnement donné, faisant aussi preuve de responsabilité. L'âge correspondant se situe entre 15 et 35 ans.

CHAPITRE 2 : PROBLEMES RENCONTRES ACTUELLEMENT

2.1 : PROBLEMES D'EMPLOIS

2.1.1. : Les jeunes travailleurs

Les jeunes travailleurs contribuent à la croissance de la capacité de production et de l'économie du pays, et aussi de la région. Mais ils sont encore nombreux à connaître des conditions de vie déprimantes qui provoquent l'extension des bidonvilles urbains. Ils sont en général mal informés de leurs droits, de leur responsabilité, et de leur rôle dans la société. Il est très rare qu'ils appartiennent à une organisation professionnelle et qu'ils bénéficient de la sécurité de l'emploi. Si l'on considère en particulier la participation dans la main d'oeuvre, les journaliers, les manutentionnaires dont la motivation économique paraît déterminante : « nous travaillons d'arrache-pied, parce que nous avons une situation économique qui laisse à désirer. Et si nous n'y veillons pas, nous n'aurons rien pour payer nos dettes, ni pour subsister, et c'est pour ça que nous nous crevons à la tâche et que nous faisons très attention parce que nous avons une série d'affaires en suspens à régler et ce travail doit nous permettre de nous acquitter de nos dettes. »(1)

2.1.2 : L'Emploi

Dans la ville de Mahajanga, 26 % de la population exercent des activités rémunératrices et sont considérés comme population réellement active. 22 % occupent le secteur informel et 6 % sont des chômeurs.

La population réellement active se répartit comme suit :

- 40,58 % sont salariés dans les secteurs agricoles et les industries de base.
- 2,21 % dans le secteur électricité et eau.
- 9,41 % dans le commerce.
- 9,79 % dans le transport.
- 9,36 % dans le secteur service.
- 36,35 % dans l'administration.

Et dans le statut des salariés 2,07 % sont des cadres supérieurs, 30,05 % sont des cadres moyens et 66,08 % sont des employés et ouvriers non spécialisés. (2)

S'agissant des salariés dans les industries légères, le complexe textile de la SOTEMA est le plus grand pourvoyeur d'emplois : 29,08 % des emplois salariés. Le transport et la communication, le service et le secteur primaire participent de façon sensiblement égale à l'emploi salarié.

Les dépendants non employeurs se localisent principalement dans l'artisanat et les services (34,03 %), l'agriculture, l'élevage et la pêche (29,06 %) et le petit commerce (24,04 %)

Les indépendants employeurs se situent dans la branches de commerce (45,15 %) et le transport (23,00 %). Le reste est réparti entre les services (15,33 %), l'industrie légère et les bâtiments.

Résoudre les problèmes de l'emploi et de la pauvreté dans les grandes villes est donc le défi majeur auquel les pays en voie de développement sont aujourd'hui confrontés. Il est urgent d'examiner la portée et l'efficacité des politiques actuelles en matière de promotion de l'emploi dans le secteur informel, dans les petites industries , de la création d'emploi par le biais

(1) : livre « les jeunes malgaches, Ministère de la population, de la Jeunesse et des Sports »
1985/page 57

(2) Enquête ménages PDV 1993 actualisée

d'investissement dans le logement et les infrastructures communautaires destinées au plus démunis ; et l'amélioration de la productivité et des conditions de travail des groupes les plus vulnérables sur le marché de travail urbain.

La question de savoir si les structures institutionnelles existantes permettent réellement de résoudre les problèmes liés à l'emploi et à la pauvreté à l'échelon des villes, mérite une attention toute particulière.

Jusqu'à maintenant, le rôle des Autorités Municipales consiste essentiellement à mettre en place et à entretenir les infrastructures, et à assurer le service urbain. Celles-ci se montrent généralement peu intéressées et souvent mal outillées pour aborder des problèmes d'ordre social et économique. Si cette situation n'évolue pas de manière radicale, il sera virtuellement impossible d'imaginer de moyens viables d'élaborer et de mettre en oeuvre des programmes de lutte contre la pauvreté.

2.1.3 : Le sous-emploi

Le sous-emploi existe lorsque des personnes pourvues d'un emploi ne travaillent en plein temps et pourraient effectuer un travail complémentaire de celui qu'elles fournissent effectivement ou lorsque le revenu ou le rendement des personnes pourvues d'un emploi se trouveraient si compte tenu de leurs aptitudes professionnelles elles travaillent dans de meilleures conditions de productions ou changer de profession.

Le sous-emploi se manifeste sous des formes diverses dont certaines peuvent être mesurées avec un degré de précision raisonnable au moyen d'enquêtes statistiques. On peut distinguer les principales formes suivantes :

a°) Le sous-emploi visible qui se traduit par une durée de travail inférieur à la normale et qui caractérise les personnes travaillant involontairement à temps partiels.

b°) Le sous-emploi invisible qui caractérise les personnes pour lesquelles la durée de travail n'est pas anormalement réduite mais dont les gains sont anormalement bas, ou qui occupent un poste d'emploi ne permettant pas une pleine utilisation de leur capacité ou de leur qualification (phénomènes désignés parfois du nom de sous-emploi déguisé), les personnes qui exercent leurs activités dans des établissements ou des unités économiques dont la productivité est anormalement faible (phénomènes désignés parfois du nom de sous-emploi potentiel.) (*)

Le trait de la situation de l'emploi dans la plupart des régions à Madagascar et de même pour les Pays en voie de développement est le sous-emploi. Le chômage, en particulier dans la zone urbaine présente un problème grave dans certaines régions « moins avancées » mais le sous-emploi est beaucoup plus important du point de vue de la quantité surtout car une grande partie de la main d'oeuvre dans ces régions exerce une activité indépendante ou travaille dans des entreprises familiales.

Le sous-emploi sévit dans presque toutes les régions dites « non avancées ». C'est dans les entreprises ou les usines qu'il est le plus répandu et parmi les groupes de travailleurs énumérés, ce sont les chômeurs saisonniers théoriquement qui sont les plus importants. Le sous-emploi dans les usines (SOTEMA, SIB...) a atteint une ampleur considérable, en particulier dans les zones où la densité de la population ouvrière est extrêmement considérable. Un problème analogue se pose toutefois dans beaucoup d'autres pays insuffisamment développés, même lorsque la densité de la population est relativement faible.

A Mahajanga, le facteur essentiel du sous-emploi dans les usines ou entreprises ou d'autres secteurs est la proportion élevée de la population par rapport au nombre d'emploi existant. Cette proportion élevée se traduit par l'insuffisance de l'offre de travail par rapport aux demandes d'emploi.

Il y a aussi la migration de la population venant des campagnes ou des autres régions pour chercher du travail, alors que le nombre d'usines et d'entreprises restent constants c'est-à-dire qu'il n'y a pas de création d'emploi proportionnelle à ces gens immigrés.

(*) Résolution concernant la mesure du sous-emploi, la normalisation internationale des statistiques du travail des OPCT page 53

- Economie politique par ANDRIAMAHOLISOA Richard (EESDEEGS)

2.2 LE CHOMAGE

2.2.1 Définition

La huitième Conférence Internationale des Statisticiens du Travail a recommandé le mot « chômage » à la définition suivante : « **les personnes en chômage sont toutes les personnes qui ont dépassé un âge spécifié, et qui un jour spécifié ou une semaine rentrent dans les catégories suivantes :**

a°) Travailleurs à même de prendre un emploi et dont le contrat d'emploi a pris fin ou a été temporairement interrompu et qui se trouvent sans emploi et en quête de travail rémunéré.

b°) Personnes à même de travailler (sauf maladie benigne) durant une période spécifiée et en quête de travail rémunéré, qui n'ont jamais eu d'emploi auparavant, ou dont la dernière position dans la profession n'était pas celle du salarié (c'est-à-dire les anciens employés ect...) ou qui avaient cessé de travailler.

c°) Personnes sans emploi qui sont normalement à même de travailler immédiatement et ont pris leur disposition en vue de commencer à travailler dans un nouvel emploi à une date postérieure à la période spécifiée.

d°) Personnes mises à pied temporairement ou pour une durée indéfinie , sans rémunération.

Ne sont pas considérées comme personnes en chômage :

a°) Les personnes qui ont l'intention d'ouvrir une entreprise ou une exploitation agricole à leur propre compte, mais qui n'ont pas encore pris leur disposition pour ce faire et qui ne sont pas en quête de travail rémunéré.

b°) Les travailleurs familiaux non rémunérés qui ont cessé leur activité et ne sont pas en quête de travail rémunéré.

2.2.2 Les différentes sortes de chômage et ses problématiques :

Tout d'abord il faut noter qu'il y a cinq sortes de chômage :

a°) Le chômage fractionnel dû à une fin de contrat

b°) Le chômage partiel dû à une diminution d'heures de travail.

c°) Le chômage technique dû à la perturbation d'un secteur technique. On le rencontre très souvent dans les secteurs industriels.

d°) Le chômage technologique dû au progrès technologique qui conduit à la disparition de certains postes de travail.

e°) Le chômage intellectuel dû au manque de débouchée pour les intellectuels. On le rencontre surtout dans les pays sous développés comme Madagascar.

Actuellement on constate une sérieuse insuffisance d'emploi, or les villes sont les lieux d'attraction les plus préférés. Bon nombre de ruraux se rendent en ville dans l'espoir d'y améliorer leur vie. Constat a été fait que ce sont les hommes qui cherchent plus de travail que les femmes (82 % hommes et 18 % femmes en 1990) - (voir tableau : niveau scolaire de demandeurs d'emploi en ANNEXE 1)

La concentration de demandeurs d'emploi dans la ville de Mahajanga fait que la plupart ou plus précisément une bonne proportion n'est pas prête à être mobilisée dans les unités de production agricole ou artisanale.

Ainsi en moyenne, 33 % de demandeurs d'emploi acceptent la migration pour emplois agricoles ou artisanaux et le reste a refusé la migration pendant la période de 1985 à 1990. La majorité de demandeurs d'emploi ont terminé à peine le premier cycle de l'enseignement secondaire. Or, le milieu urbain exige actuellement des travailleurs qualifiés

Ce tableau (ANNEXE 1) nous permet de présenter les points suivants :

- ce sont des hommes qui cherchent plus de travail que les femmes (82 % pour les hommes et 18 % pour les femmes)
- dans 8,11 % des illettrés qui cherchent du travail , ce sont les hommes qui représentent les 7,06 % et les femmes 0,05 %.
- on constate aussi par rapport aux femmes que ce sont les hommes qui ont le plus fréquenté l'école

Toute fois , le travail ménager est réservé plus particulièrement aux femmes dans la région de Mahajanga .

ANNEXE 2 :demande d'emploi et offre reçue en 1994 (tableau)

Source : Services Publics de l'emploi et main d'oeuvre 1994 (Mahajanga)

A Mahajanga, la quasi-stagnation de l'emploi a créé de gros problèmes car à part des demandeurs d'emploi de niveau secondaire, le niveau supérieur vient de grossir le rang des chômeurs. En effet, un bon nombre de diplômés sont sans travail à cause de manque d'infrastructures d'accueil. Il n'y a pas de création de nouveaux emplois. C'est pour cette raison que nous avons choisi de donner des suggestions et plus précisément des solutions à l'auto-création d'emplois, compte tenu des expériences constatées dans le pays comme le Sénégal et d'autres pays d'Afrique.

A part le déséquilibre qui est en partie dû à l'arrivée massive des migrants sur le marché de travail, d'autres facteurs sont aussi constatés au niveau de l'emploi. Parmi eux, l'on peut citer l'inadéquation de la formation-emploi due au maintien de la tendance des jeunes à continuer leurs études de niveau supérieur pour devenir bureaucrates salariés, fonctionnaires aux faibles incitations à l'esprit de créativité.

Le programme d'ajustement structurel (PAS) a en outre réduit des familles entières au chômage par des licenciements. Ce sont les gens de bas niveau d'instruction et ceux de bas salaires qui souffrent le plus car ils finissent par être chassés de leur logement faute de ne pas pouvoir payer les loyers. Il en résulte de ce fait que le problème le plus grave, c'est que les gens



sont réduits à exercer des activités multiples et variées, ne pouvant même pas subvenir à leurs besoins ; c'est ainsi que s'ils ne gagnent rien, ils seront dans l'incapacité de nourrir leur famille..

Ces problèmes touchent aussi les adultes qui se mettent à la charge des autres (parents, familles...) et qui sont très pénibles dans la conjoncture économique difficile actuelle.

Comment donc remédier à ces problèmes ? Car ceux-ci freinent le développement économique de notre pays. Est-ce le changement de la mentalité influencée par le progrès où la vie moderne est illusoire ? Ou bien l'amélioration des entreprises, la création des nouveaux postes, la meilleure solution ? Ou alors la multiplication des centres de formation , ou d'apprentissage ? Pourraient être la meilleure voie pour l'insertion complète de l'individu dans la société ?

De tous ces faits, nous pouvons dire que les problèmes ne sont plus des problèmes régionaux mais tout à fait des problèmes nationaux .

2.3 CONCEPTION TRADITIONNELLE ET CAPITALISTE DE LA JEUNESSE

Dans la conception traditionnelle et capitaliste de la jeunesse, les jeunes constituent « l'avenir ». Cette conception semble impliquer que les jeunes en question ne sont pas concernés par le présent . C'est là un idéalisme caractéristique de l'idéologie capitaliste qui ne correspond pas à la réalité .Il en découle deux faits principaux :

- marginalisation des jeunes et délinquance juvénile
- exploitation sur le plan économique, politique et culturelle

2.3.1 Marginalisation et délinquance juvénile

Il consiste en fait pour les adultes détenteurs du pouvoir politique et économique de profiter de la malléabilité et de la disponibilité permanente des jeunes pour les détourner des vrais problèmes de la vie et les plonger dans un univers lactice où la politique et l'économie n'ont point de place, de manière à ce qu'ils ne puissent pas remettre en question l'ordre établi et les rapports sociaux de production existants . C'est le mythe de « zaza hendry » ou l'enfant sage .

Le comportement errant des jeunes pose aussi des problèmes pour la famille dont un ou plusieurs membres sont touchés, soit dans une région, soit dans la nation toute entière.

Les problèmes pourraient aboutir à la délinquance et à l'inadaptation à la société . Comme n'ayant pas le moyen financier pour satisfaire leurs propres besoins, ils se sont préparés à la situation . Pour cela, les jeunes errants optent, soit à voler pour survivre, soit à travailler . Comme le travail est difficile à trouver, ils s'adressent à la drogue, à l'alcool, au vol et à la prostitution ect...

De ces faits, ils peuvent être appréhendés par l'ordre public. Et comme la plupart sont encore mineurs, ce sont les parents qui supportent la responsabilité et en subissent les conséquences immédiates . Il en résulte ainsi une dislocation de la famille, créant un climat de méfiance et de mésentente . Le fossé entre les jeunes et les parents s'agrandit de plus en plus, ce qui pourrait entraîner la haine entre les membres de la famille .

Si on prend le cas de Mahajanga, depuis quelques années, la population se plaint de l'insécurité qui y sévit . On a constaté toutes sortes de crimes et de délits, attentats, vols, viols ... Les auteurs de ces crimes et délits ne sont pas uniquement des personnes adultes mais y figurent aussi les jeunes mineurs âgés de 17 et 18 ans .(*) Les procès sont entre autres pour les coups et blessures involontaires, le vol, et la consommation des stupéfiants .

2.3.2 Exploitations de la jeunesse

Quelque fois, on utilise les jeunes dans le domaine économique et politique, mais on ne leur fait pas comprendre réellement dans quel contexte ils travaillent . Ils peuvent être considérés, en somme comme des instruments inconscients d'une politique qui, pourtant les opprime sur le plan économique : acceptation des conditions de travail dans les entreprises privées, soumission aux systèmes de métayage et de fermage .

(*) Interview mené auprès de monsieur le Président de Tribunal de Première Instance de Mahajanga

Sur le plan politique : participation au brouillage de campagnes électorales pour soutenir un régime dont ils ne comprennent même pas le fondement et création de diversions tribales qui divisent et affaiblissent le peuple

Sur le plan culturel : cautionnement d'un programme scolaire et d'une culture de type occidentale, rejet ou reconnaissance de l'identité nationale et des apports des pays socialistes

Toute cette vue et cette manière d'agir faussent la base de toutes actions entreprises jusqu'à présent au niveau de la jeunesse . Une des manifestations de la faillite de cette politique de la jeunesse est le conflit qui existe entre les jeunes et les adultes, ou les crises cycliques enregistrées dans le domaine des résultats sportifs malgaches .

En réalité, les jeunes font partie intégrante de la société dont ils sont les éléments constitutifs réels . Les problèmes de l'avenir, la construction d'une société nouvelle les concernent en premier lieu . Il ressort donc de tout cela qu'une politique de la jeunesse qui se veut réaliste et démocratique ne doit pas faire abstraction des oppositions dialectiques qui existent au sein de la société :

- les jeunes par rapport aux adultes
- jiolahimboto par rapport aux olo-mihaja
- les hommes par rapport aux femmes
- tsianasa par rapport aux tsarafivelomana
- la bourgeoisie par rapport au prolétaire

Et ce n'est qu'en menant des actions simultanées sur les deux éléments de chaque opposition que l'on arrivera à dépasser les contradictions qui désintègrent la société . Ces actions porteront sur les causes premières des différenciations de classe . Les causes se situent au niveau de l'infrastructure économique (rapports sociaux de production) , de la superstructure juridico-politique (loi, administration, politique) et de la superstructure idéologique (idéologie ,culture) . Ces trois niveaux d'organisation sociale sont dans un rapport dialectique .

CHAPITRE 3 CONSEQUENCES DES PROBLEMES SUR LE PLAN SOCIO-CULTUREL ET ECONOMIQUE

3.1 SUR LE PLAN SOCIO-CULTUREL

3.1.1 Jeunesse et santé

Age des compétitions et des records, celui des illusions et du rêve , celui aussi de l'apprentissage et des erreurs, la jeunesse n'est ni l'enfance , ni la vie d'adulte . Et son ambiguïté lui donne sa beauté mais lui procure aussi son malheur.

a°)- Les endémies

Malgré la vitalité, la jeunesse n'échappe pas néanmoins aux maladies qui accablent les petits et les adultes . Elles sont en générale dûes :

- à la négligence de la prophylaxie,
- au non respect des règles d'hygiène élémentaire .

Les maladies médicales qui affectent la jeunesse , surtout dans la région de Mahajanga sont notamment :

- le paludisme ,
- la fièvre typhoïde, les diarrhées,
- la tuberculose pulmonaire .

b°) Les maladies chirurgicales

Confiante en sa force, la jeunesse ne demeure cependant pas à l'abri des interventions chirurgicales traumatiques . Le traumatisme qui entraîne parfois des infirmités à vie, voir même les décès dûs en particulier :

- aux coups et blessures,
- aux accidents de la circulation,
- aux accidents de travail,
- aux traumatismes divers .

c°) les maladies gynéco-obstétricales (Avortement)

Le manque d'information en matière d'éducation sexuelle , la peur ou la fuite de responsabilité, incitent les jeunes à l'avortement . Parfois l'avortement est provoqué suite à des maladies vénériennes . Dans ce cas, il peut entraîner :

- une hémorragie d'infection atteignant le tractus génital . Le tétanos ou la mort subite dus à des complications tardives attendent les candidates à cette pratique .
- une stérilité secondaire

d°) les maladies vénériennes

Bel âge de l'insouciance, la jeunesse veut tout expérimenter jusqu'à hypothéquer dangereusement son propre avenir conjugal . Liberté et promiscuité font bon ménage . Aventures et « pollution génitale » sont prises comme des actes de bravoures .

Les maladies vénériennes les plus fréquentées à Mahajanga sont :

- la blénorragie ,
- le syphilis

3.1.2 Jeunesse et usage abusif des drogues et d'alcool

« De nos jours, l'on constate une très grande augmentation de la production,de la consommation des stupéfiants et de leur commercialisation sur le marché ... » (d'après le Président de la République le professeur Zafy Albert lors de son passage à Mahajanga durant la mise en place de la Troisième République de Madagascar . La situation devient donc de plus en plus inquiétante dans la mesure où l'on remarque dans notre société actuelle un pourcentage de jeunes qui se mettent à boire de l'alcool et à fumer de la drogue .

Est-ce un besoin, une habitude, un mode de vie chez les jeunes ?

Conscients de la gravité des effets de la consommation de ces produits, les jeunes n'éprouveraient pas volontairement le besoin ou l'habitude de s'adonner à une telle pratique. Fumer, boire, se droguer signifient en général pour les jeunes un mécanisme devant les problèmes socio-économiques auxquels ils doivent se heurter quotidiennement : chômage et sous-emploi, rejet du système scolaire, problèmes familiaux ect....

En soi, l'absorption d'alcool ou de tabac ne peut pas être considérée comme un délit mais une consommation abusive ne pourrait que provoquer et engendrer chez les consommateurs les diverses formes de délinquance.

Un jeune drogué ou en état permanent d'ivresse se lance facilement dans des actes de violence, des cambriolages volontaires ou involontaires. L'envie excessive de fumer ou de boire se traduit par le désir d'évasion et incite les jeunes à chercher par tous les moyens possibles pour s'en procurer régulièrement. Or ne disposant pas de ressources de revenus stables, ils se livrent inévitablement aux différents actes leur permettant d'accéder à ces produits.

Bref, l'usage abusif des drogues et d'alcool empêche les jeunes de vivre « convenablement ».

a°) L'alcoolisme

Tout vice a un début et comme les jeunes aiment essayer car essayer ne vaut rien, ils sont amenés à goûter à tout ce qui est nouveau. Malheureusement, l'habitude est vite acquise :

- Le désir de faire comme les autres,
- la recherche de sensation forte pour se mettre en valeur,

exposent les jeunes à tuer leur temps d'une façon malsaine les entraînant petit à petit vers une vie de débauche, de violence et autres méfaits pour eux-mêmes et pour la société.

« L'alcool tue » est un slogan connu mais l'alcool ruine aussi la santé avec des maladies telles que :

- brûlures d'estomac (gastrite)
- faiblesse des jambes (polynévrite)
- destruction du foie (cyrrhose)

On constate que les jeunes qui n'ont pas d'activité ou d'occupation qui prennent surtout l'alcool. Aussi en ville, l'alcoolisme est surtout le fait du sexe dit fort, par contre , en milieu rural, les femmes et les hommes sont représentés presque dans la même proportion.

b°) Toxicomanie :

En ce qui concerne la toxicomanie, le « Rongony » est la drogue la plus répandue à Mahajanga. Tout comme l'alcoolisme, la toxicomanie cause aussi des dégâts pour la santé des jeunes :

- l'agressivité,
- la dépendance,
- la folie,
- l'overdose responsable du coma et de mort subite.

Si le phénomène est peu connu à Mahajanga par manque de recherche et d'étude, on a cependant pu remarquer que ce sont les jeunes de 16 à 30 ans , avec prédominance du sexe masculin qui consomment la drogue. La toxicomanie touche toutes les couches sociales depuis les ouvriers jusqu'aux universitaires.

c°) Tabagisme

Ce désir des jeunes de toujours essayer se reflète encore dans le tabagisme car voilà qu'ils commencent à fumer :

- par simple curiosité et pour faire comme les grandes personnes ,
- par simple camaraderie en vue de s'identifier à un groupe d'amis .

Cependant des maladies diverses guettent ces fumeurs en herbe :

- Le cancer bronchique, le cancer de la langue et du plancher buccal ,
- la maladie du coeur ,
- le risque d'enfanter un bébé hypotrophique .

3.1.3 Problème de logement

Le problème de logement a toujours été un problème épineux dans les pays sous-développés. Le logement reste une préoccupation majeure . En effet beaucoup de millions de personnes du globe sont totalement dépourvues de logement ou sans abri . Elles dorment dans les rues devant les portes, sur des terrains vagues, dans les nattes ou cartons .

Pour le cas de Madagascar et plus précisément celui de Mahajanga, il ne date pas d'aujourd'hui . Les immigrants saisonniers s'entassent dans les minuscules pièces à plusieurs personnes ou bien ils s'installent en plein air sur les nattes dans un coin du marché .

Actuellement par augmentation de taille de ménages, par solidarité communautaire, des individus de proches parents partagent une même maison . La production de n'importe quel type de logement est hors de la portée de la majorité des habitants. Les loyers augmentent de jour en jour jusqu'à des niveaux qui dépassent largement la capacité de paiement des salariés moyens .

C'est pourquoi la concentration de la majeure partie de la population dans le centre de la ville a provoqué une saturation de l'habitat et a aggravé la situation des sans abris . Mais nous souhaitons que la loi n° 64 - 007 section III articles 22 et 23 du plan quinquennal 1964-1968 , soit mise à jour sur l'aménagement urbain . L'établissement humain en milieu rural; les problèmes financiers, sociaux et d'infrastructures y afférents feront l'objet d'une politique unique de l'habitat

Cette politique sera définie par le gouvernement en fonction notamment des objectifs ci-après :

- une réalisation des programmes de logement à caractère social,
- une juste répartition des charges au prorata des différentes couches sociales touchées par sa mise en oeuvre,
- une mise au point d'une politique de crédit immobilier adapté à ces objectifs,
- une intégration économique de l'habitat qui traduira, d'une part par l'utilisation prioritaire des matériaux produits localement dans tous les programmes de logement à caractère social, d'autre part, par une recherche systématique pour l'utilisation dans la construction des produits du sol et du sous-sol.

La mise en oeuvre de cette politique sera assurée notamment par le secteur parapublic.

3.1.4 Jeunesse, éducation et famille

Ce sont là des notions qui sont intimement liées. La famille demeure le principal environnement éducatif. Les parents restent les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants et en général ces derniers manifestent toujours le besoin de vivre au sein d'une famille. Le

seul fait de se sentir et de se mettre en dehors du cadre familial, pour une raison ou pour une autre provoque chez les jeunes un certain déséquilibre à différents niveaux.

La famille constitue ainsi un cadre privilégié où toute la personnalité des enfants se développe. Ainsi, une bonne éducation ne pourrait-elle se concevoir que dans une famille stable et harmonieuse.

Dans ce cas, on peut avancer qu'il s'agit plutôt d'une carence au niveau du système éducatif lui-même, en l'occurrence le manque ou l'insuffisance de l'autorité des parents. Entre autres, la dissociation familiale, qu'elle soit évidente ou moins apparente joue un rôle capital dans l'accroissement inquiétant des enfants abandonnés et de la délinquance juvénile.

3.2 SUR LE PLAN ECONOMIQUE

3.2.1 Jeunesse et migration

Il n'existe pas actuellement de pays où la réglementation des mouvements migratoires ne constitue pas un des problèmes majeurs pour la mise au point des politiques de la population. Dans les pays sous-développés depuis quelques années, plus précisément depuis les avantages accentués entre population et ressources, le problème devient de plus en plus complexe si bien que la maîtrise s'en avère plus pressante. Madagascar n'échappe pas à ce problème et aux conséquences qui en découlent et il semble que les effets sont ressentis particulièrement par les jeunes.

Il est deux faits notables que l'on a pu relever dans les villes malgaches, en particulier dans la capitale cette dernière décennie : la bidonvilisation et le développement du secteur informel.

La ville de Mahajanga connaît également une pression démographique assez importante. L'établissement des ruraux, mais aussi celui de la population estudiantine y viennent aggraver la situation. Cette dernière provient, soit des périphéries de la ville elle-même (Namakia, Marovoay, Amboanio....), soit des autres régions plus ou moins éloignées (Tsaratanana, Maevatanana, Port-Bergé.....). Elle a réussi à investir tout un quartier dans la ville., voir à en créer

Le secteur informel se développe parallèlement avec l'extension de la bidonvilisation. Les jeunes ruraux ont espéré trouver à Mahajanga une chance d'émancipation. Ils n'y rencontrent finalement que les vicissitudes de la vie moderne. Ils n'y sont pas initiés et s'y sont adaptés de tout un réseau de maux qu'ils n'ont jamais rencontré dans leur zone de départ.

N'ayant presque pas de possibilité d'intégration professionnelle, ils sont obligés de vivre au jour le jour en pratiquant des petits métiers dont les revenus sont aléatoires. Les jeunes filles en particulier n'ont généralement d'autres issues que la domesticité dans la ville. En fait, leurs parents les y ont encouragées afin qu'elles les aident à subvenir aux besoins du ménage ou du moins qu'elles se suffisent à elles-mêmes.

Les jeunes qui n'ont pas réussi à faire face à un tel genre de problèmes dans la ville, subsistent par le vol, le marché noir et la prostitution. Ils grossissent ainsi le rang des délinquants.

Par ailleurs, les jeunes de Mahajanga, de plus en plus instruits, aspirent à ce que le travail et les conditions de vie soient meilleures, c'est-à-dire des travaux plus rémunérateurs et plus considérés, des conditions de vie plus modernes et salubres.

La recherche d'autonomie (financière, de production et de décision) accentuée par les mutations dans les aspirations dues principalement à la scolarisation conjuguée avec l'absence de dynamique du milieu rural, constitue la première raison de migration des jeunes à Mahajanga.

3.2.2 Jeunes actifs et inactifs

D'après Alfred SAUVY : « il ne suffit pas de faire des enfants, il faut faire des hommes, et, ces hommes, il faut les accueillir. ».

Pour être actif, un jeune ou un adulte ou un enfant doit en apprendre assez, il doit étudier son travail, connaître ses tâches, connaître son environnement. Les jeunes sont inactifs au moins jusqu'à quatorze ans (14 ans). En réalité, la plupart des jeunes malgaches participent déjà plus ou moins à des tâches productives à cet âge. Si en cela, leur rôle n'est pas négligeable au plan collectif, il reste évident que la vie de cette partie de la population dépend d'abord de la présence et de l'activité des adultes, regroupée par les démographes sous l'appellation de « personnes actives », c'est-à-dire des personnes en âge de travailler, qu'elles occupent ou non un emploi et

que cet emploi soit ou non réellement productif. Il s'agit des personnes âgées de 15 à 70 ans selon les statistiques.

3.2.3 Encadrement et formation

Cependant, Le problème de l'emploi à Mahajanga doit être examiné non seulement sous l'aspect de l'évolution démographique, mais également sous celui de la formation des cadres.

En effet, le problème n'est sans doute pas tant l'augmentation de nombre de gens à l'âge de 20 ans en milieu urbain que celle de l'occasion de nombreux jeunes gens au diplôme de baccalauréat ou la présence des milliers d'étudiants à l'université, il est aussi important de savoir si ces étudiants de l'université poursuivront les disciplines réclamées par le développement de la région.

En raison de l'importance de la question et suivant les recommandations du « rapport sur le développement », il faut donc réajuster le comité information-emploi qui a été créé depuis longtemps (1977) afin d'assurer une liaison étroite entre le secteur privé demandeur de cadres et le secteur public formateur de ces mêmes cadres et en même temps qu'encadreurs des jeunes, afin d'élaborer une fonction de perspective de développement. Les prévisions d'emploi permettent d'ajuster correctement l'emploi et la formation et éviter ainsi ce qui serait non seulement un gaspillage de matière grise et d'argent, mais aussi un risque social évident : le chômage intellectuel par exemple.

CONCLUSION

Découvrir des activités novatrices ou du moins des créneaux à développer, créer les entreprises comme outils d'insertion sociale et professionnelle de public spécifique en particulier les jeunes les plus touchés par la crise, retiennent l'attention de tout le monde et constituent une des préoccupations centrales de l'heure .

La problématique de l'insertion des jeunes est d'autant plus difficile que devant l'insuffisance des résultats des créneaux traditionnels, la fonction économique ne peut plus être déléguée qu'aux seules élites économiques en l'occurrence à certaines composantes de l'Etat et les patrons .

Les collectivités locales, des associations ou groupements d'individus, des ONG, ainsi que les jeunes eux-mêmes ont un rôle majeur à jouer et qui pourrait être déterminant pour que la jeunesse ne soit plus prisonnière d'un marché de l'emploi de plus en plus étroit .

En situation concertée, articulant travail social, formation, création d'activité et d'emploi, ils offrent en autre sens le double avantage de permettre l'intégration de l'économie et du social au plus près des citoyens et de réaliser un début d'autonomie qui soit au coeur d'un modèle de développement fondé sur l'auto-prise en charge et la responsabilité, seules capables de libérer l'énergie créatrice et l'innovation.

Mais il faudra pour ce faire :

- sortir des chantiers battus pour davantage investir dans tous les secteurs d'activités, du culturel à l'économique sans oublier le socio-éducatif et le sport,
- animer la jeunesse dans ce sens par une pédagogie d'accompagnement, en rupture d'avec les démarches consistant à opérer les choix ou prendre les décisions à la place des jeunes.

En effet, faire des jeunes les véritables acteurs de leur propre développement et donc de véritables acteurs de développement économique et social, en mettant en place les dispositifs aptes à transformer en réalité les nombreuses initiatives qu'ils prennent, pourrait sans doute apporter des améliorations à la situation actuelle.

QUATRIEME PARTIE

ANALYSES ET PROPOSITIONS DE

SOLUTION DE DEVELOPPEMENT

ET D'INSERTIONS DES JEUNES

CHAPITRE 1 : ANALYSE DE L'ADEQUATION DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI

L'adéquation de la formation et de l'emploi renvoie à une problématique à 4 composantes :

- 1 - Le jeune
- 2 - La formation
- 3 - L'emploi , c'est-à-dire le métier ou la formation
- 4 - Les besoins en qualification (nationaux , régionaux ou locaux)

Réaliser un programme cohérent de mesures et d'initiatives oblige à considérer chacune des composantes et à les hiérarchiser.

La satisfaction des loisirs essentiels de l'homme auxquels s'attache tout Etat ou le développement économique, génèrent des besoins en compétences, en métiers, en spécialités, en fonctions.

Le jeune a en lui un ensemble de potentiel de créativité et d'aptitudes dont il faut permettre l'épanouissement à partir de son contexte social. Entre les deux , la formation doit préparer les jeunes à l'emploi;

Ce schéma, si l'on veut sortir de la théorie, doit prendre en compte chaque composante avec sa définition particulière. Ainsi la difficulté est grande si l'on veut échanger des expériences à moins de s'en tenir aux logiques de mise en oeuvre et non aux mesures elles-mêmes qui n'en sont que l'application dans des conditions particulières à une région donnée.

On replace brièvement le contexte à partir duquel le Gouvernement Malgache a conçu, après réflexions et études, de s'engager dans une série de politiques nouvelles concernant les jeunes et leur accès à l'emploi , notamment ceux qui rencontrent le *plus de difficultés*.

L'accent est surtout placé au moment où le jeune sort du système scolaire dans de mauvaises conditions pour lui, mais aussi pour ses proches et si l'on se place sur le plan de l'égalité des chances dûe à chaque jeune pour la société .

- A la fin des années 80, le PAS (Programme d'Ajustement Structurel) imposé par la Banque Mondiale et le Fond Monétaire International, provoque un dérèglement complet des équilibres économiques, désorganise la production et par suite accroît le chômage .

La crise, en s'approfondissant, révèle sa réalité structurelle et l'on se familiarise à l'idée qu'il n'y aura pas de retour en arrière .

Les années 90, sont marquées par ce mouvement progressif où l'analyse de la crise se fait d'abord en terme de conjoncture et se traduit par des politiques d'accompagnement économique et social des entreprises en difficulté et ses salariés, ensuite, plus l'aspect structurel s'impose, plus des politiques s'orientent vers l'abandon des secteurs de la production qui n'équilibrent plus leur fonctionnement ou qui ne dégagent plus suffisamment de profits et une « gestion sociale du chômage » . C'est dans ce contexte que des métiers disparaissent entraînant chômage et incompréhension culturelle du phénomène .

Les mouvements sociaux traduisent l'inquiétude des jeunes et expriment leur volonté de « changer » . Cette période se traduit par une aspiration à changer les valeurs attachées jusque là au travail, à l'enseignement, à l'éducation et en fait, cela touche à la conception que l'on se fait de la vie elle-même .

En fait, le système économique mondial s'adaptait aux nouvelles conditions du marché en provoquant un véritable « séisme social » sans que les salaires puissent encore s'adapter, ni les Etat engager les politiques nécessaires par impossibilité, par choix ou par obligation .

Le début des années 1990, marque à Madagascar un changement d'orientation : adoption d'une nouvelle Constitution et une nouvelle Politique . Cette Politique doit faire l'objet dans la facilitation des insertions des jeunes dans le domaine professionnel, économique et social .

CHAPITRE 2 : INSERTION PROFESSIONNELLE

Dans ce volet, beaucoup de paramètres sont à voir :

2.1 : DEVELOPPER L'ACCUEIL , L'INFORMATION ET L'ORIENTATION

notamment au niveau de la Commune .

2.2 : ASSURER DES FORMATIONS ALTERNEES ADAPTEES AUX BESOINS DES JEUNES :

Ce sont les stages d'insertion, les stages d'orientation et les stages de qualification .

Le souci essentiel est de partir du jeune lui-même pour adapter un enseignement à son niveau après évaluation, puis lui permettre de progresser dans le cadre d'un groupe et parallèlement de lui permettre d'effectuer un stage en entreprise . Ces deux temps sont alternés . D'où la création d'un réseau de structures qui s'avère nécessaire avec évidemment des objectifs plus complets .

Ce réseau fixe par exemple Trois axes :

a) Accentuer la qualité de la relation avec les jeunes :

- **L'information** : Avant l'accueil du jeune, elle est destinée à faciliter sa démarche vers la structure .

- **L'accueil** : Partie importante du travail, il s'effectue mieux si le point d'accueil est décentralisé et plus proche du jeune, donc en associant le plus de partenaires extérieurs (animateurs éducateurs) possibles .

- **L'orientation** : C'est un peu difficile, elle doit tenir compte de deux facteurs : le niveau du jeune d'une part et la réalité de l'emploi local d'autre part.

- **Le suivi et l'itinéraire** : Il s'agit de mettre à la disposition du jeune un choix parmi les nombreuses mesures possibles pour lui . Là encore, c'est l'occasion d'une relation avec tous les partenaires sociaux amenés à rencontrer le jeune dans sa vie .

- **L'analyse du public** : De plus en plus de jeunes fréquentent les associations, de plus en plus, ils ont des chances pour réussir .

b) Lutter contre les phénomènes d'exclusion :

En privilégiant les jeunes aux fortes difficultés d'insertion, il leur faut :

- 1- Une meilleure accès au stage de préparation à l'emploi ,
- 2- Améliorer la formation ,
- 3- Donner une aide plus personnalisée ,
- 4- Intensifier des actions vers les jeunes en difficulté particulière : Par exemples :
 - * Pour les jeunes détenus : contacts avec les prisons pour préparer la sortie et élaborer un plan d'insertion .
 - * Pour les jeunes illetrés : renforcer l'alphabétisation .
- 5- Mener des actions visant à faire diminuer les obstacles à l'insertion des jeunes femmes : Par exemples :
 - * Donner une meilleure orientation vers des métiers jusque là réservés aux hommes .
 - * Favoriser leur accès à des formations qualifiantes élargies .
 - * Donner une aide à la vie plus efficace (santé, éducation, logement ect...)

6- Améliorer la culture et les loisirs, c'est-à-dire aider les jeunes dans la pratique artistique et vivre leur propre culture .

c) Intensifier la politique de la communication

- Mieux informer les jeunes et les partenaires ,
- Mieux associer les jeunes et développer leurs propres initiatives .

CHAPITRE 3 : INSERTION ECONOMIQUE

Dans ce volet, il est nécessaire de renforcer les liens avec le secteur économique .

3.1 SITUATION GLOBALE DE L'ECONOMIE NATIONALE

La richesse nationale ne peut provenir que des valeurs ajoutées et des plus values réalisées sur la production des biens et de services . Il est exclu, bien entendu, du processus la situation anormale et momentanée d'apport des dons extérieurs « sans contre partie » .

Les structures productrices de richesses étant donc les suivantes :

- Les grosses entreprises privées ou étatiques ,
- Les moyennes entreprises ,
- Les micro et petites entreprises ,
- Les activités d'auto-emploi, l'artisanat, l'agriculture, l'élevage et la pêche .

3.1.1 Les grosses entreprises

La relance des grosses entreprises industrielles privées ou étatiques sera d'autant plus difficile à réaliser que les facteurs de blocages qui doivent être surmontés, sont nombreux et que des moyens financiers énormes devront être mobilisés et cela dans une conjoncture mondiale dont la reprise économique n'est pas encore soutenue .

Cette relance est cependant indispensable à moyen terme pour l'économie car ce sont les produits d'exportation qui permettent au pays d'obtenir des devises qui lui sont nécessaires et il va sans dire que la substitution à l'importation permettra également d'en économiser .

La réhabilitation des outils de production et les programmes de restructuration et d'assainissement nécessitent à la fois beaucoup d'investissements (à une période où justement l'Etat n'est plus en mesure de couvrir lui-même les apports financiers qui sont indispensables) et beaucoup de temps pour dialoguer avec les personnels des entreprises et pour mettre en place de nouvelles organisations acceptables par toutes les parties . Certaines réstructurations constituent de véritables défis sur le plan politique car le nombre de suppressions d'emplois peut parfois être très important .

Les outils mis à la disposition des grosses entreprises pour leur reconversion ou leur développement existent et sont presque d'origine extérieure du pays . L'on peut citer :

- Société Financière Internationale (SFI)
- Bureau d'étude lié à la SFI (APDF)
- Centre de développement industriel de la CEE (CDI)
- Produit financier de la CFD (PROPARCO)
- FIARO
- Plusieurs bureaux d'études internationaux .

3.1.2 Les moyennes entreprises

Les besoins concernent essentiellement les moyennes entreprises existantes, à caractère industriel ou commercial, qui doivent se réorganiser et moderniser leurs équipements pour faire face à une concurrence de plus en plus sévère .

Les principaux outils d'appui existant à Madagascar sont :

- Les bureaux d'études privés et étatiques compétents ,
- Les ligues de crédits bancaires : APEX, FRLT ...
- Les sociétés à capitale risque : FIARO, SIPEM ...

Les principales difficultés proviennent de la diminution des marchés, tant extérieurs qu'intérieurs, suite à la crise économique qui perdure . Ces difficultés sont accentuées par un environnement réglementaire et fiscal souvent ambigu et complexe .

Dans la plupart des cas, le rôle de l'Etat devrait être tout simplement celui du facilitateur, de manière à offrir aux moyennes entreprises les possibilités de surmonter au mieux les difficultés économiques actuelles .

3.1.3 Les petites entreprises et les micro-activités

Elles englobent toutes les activités de dimensions très réduites économiquement rentables, génératrices de revenus et créatrices d'emplois . La création et le développement de micro et petites entreprises constituent un passage obligatoire pour mettre un essor économique largement réparti sur tout le territoire national .

Dans ce contexte économique imposant au gouvernement des restrictions budgétaires très sévères, il est beaucoup moins coûteux pour l'Etat de prendre en charge la mise en place d'un environnement législatif, réglementaire et fiscal favorable à l'essor des micro et petites entreprises

C'est également dans le secteur des micro et petites entreprises que les relations telles que :

- Valeur ajoutée - Investissement
- Nombre d'emplois rémunérateurs créés - Investissement

sont les plus élevés, donc les plus bénéfiques pour le pays, surtout à court et à moyen terme . Par ailleurs, dans une période d'économie dépressive et dans un climat politique en pleine mutation, la mise en place d'une véritable politique nationale de la création et du développement des micro et petites entreprises permet d'escompter les résultats suivants :

- Création d'un maximum de ressources économiques pour le pays par rapport à un investissement donné ,
- Répartition de la création des richesses sur l'ensemble du territoire national ,
- Création d'un maximum d'emplois et d'auto emplois dans les régions ,
- Maintien de la population dans les villages ,

- Meilleure valorisation de toutes les ressources naturelles du pays et de toutes les compétences humaines disponibles .

Pour toutes ces raisons, la création et le développement des micro et des petites entreprises ou en d'autre terme « l'entrepreneuriat » , sont devenus la solution idéale à la résolution du chômage .

3.2 LA CREATION DE MICRO ET PETITES ENTREPRISES PAR LES JEUNES

Quelque soit le groupe cible, la création d'une petite entreprise réquiert les conditions suivantes :

- L'existence d'un marché sûr et fiable .
- La possession d'un métier adapté au projet de création .
- Avoir l'esprit d'entrepreneur .
- L'accès aux informations nécessaires au montage du dossier .
- La possibilité de faire recours aux structures d'appuis et de conseils .

Ces critères sont excessivement importants à observer pour permettre d'avoir un projet économiquement rentable . Malheureusement, les expériences nous rappellent que les jeunes présentent beaucoup de lacunes de différentes natures, entr'autres :

3.2.1 Le manque de métier de base

Beaucoup de jeunes, après des études secondaires ou universitaires, ont pu décrocher des diplômes . Malheureusement leurs connaissances ne leur permettent pas d'être immédiatement opérationnelles sur le terrain pour exercer un métier .

Même ceux qui sortent de l'université avec un métier et un droit d'exercer à l'instar des médecins, par exemple, n'ont pas du tout la compétence de créer une petite entreprise par manque de connaissances appropriées et d'expériences .

La création de petites entreprises réquiert principalement deux choses :

- L'acquisition de l'esprit d'entrepreneur
- L'adéquation projet - promoteur, c'est-à-dire la maîtrise parfaite du projet par son promoteur, tant sur le plan technique qu'au niveau du marché cible et de l'état de la concurrence .

3.2.2 L'impossibilité de fournir un apport personnel et des garanties

Le souci du partage des risques amène les banques à réclamer la participation de tout promoteur à travers les apports et les garanties personnels . Le manque d'expériences des jeunes devient inéluctablement un point faible portant le risque financier encore plus haut . D'où, les parents et les jeunes eux-mêmes doivent se préparer à cette nouvelle exigence du monde de travail .

Quelque soit la volonté de l'autorité malgache d'aider les jeunes et de les inciter à la création de petites entreprises, il ne serait pas du tout envisageable aujourd'hui de parvenir à des résultats tant que le système bancaire malgache et la politique de crédit ne soient suffisamment restructurés, en cohérence avec le programme économique global qui définit entr'autres les résultats escomptés pour les jeunes .

3.3 LES PERSPECTIVES DE SOLUTIONS

On ne peut que recommander des propositions de solutions dont la mise en oeuvre incombe entièrement aux responsables de différents niveaux et aux jeunes eux-mêmes. Les idées-forces qui animent ces orientations étant les suivantes :

a°) Le gouvernement devra concevoir une politique complète, innovatrice et quantifiable en matière de promotion des jeunes. La cohérence de ses lignes directrices ne devra en aucun cas faire défaut avec les moyens budgétaires et le programme économique global de l'Etat. La concrétisation de cette politique d'innovation en matière de création d'auto-emploi demande également, sans embage, l'adhésion active du secteur privé.

b°) Les banques et les institutions financières opérant à Madagascar doivent témoigner une large compréhension à travers leur participation aux opérations de financement de projets de création présentés par les jeunes candidats promoteurs.

c°) Les structures d'appui et d'assistance intervenant dans des domaines technologiques ou techniques précis, doivent apporter leur soutien total en faveur des activités réalistes visant la création de petites entreprises par les jeunes promoteurs sérieux et motivés pris individuellement ou par groupe.

d°) Enfin, le Gouvernement doit être à même d'apporter toutes les dispositions pour faciliter les contraintes imposées pour la mise en oeuvre.

Les grandes orientations citées auparavant se traduiront par les propositions d'actions suivantes :

1°) La conception de la discipline « création de petites entreprises » au sein des enseignements supérieurs, et qui concernerait toutes les filières.

2°) La constitution sur initiative du Gouvernement de concert avec le secteur privé, de légères structures de caution dans toutes les régions, servant à mieux « bancaliser » les projets de création des jeunes promoteurs. Les caisses de caution devraient fonctionner d'une manière indépendante et pérenne.

3°) L'ouverture des produits financiers adaptés aux besoins des jeunes au sein des banques malgaches telles que le Plan Epargne/ Crédit Spécial Jeunes.

4°) La recherche des lignes de crédits adaptés au besoin de jeunes promoteurs auprès des bailleurs de fonds. Il s'agirait des lignes de financement à des taux préférentiels ou bonifiés pour permettre de diminuer le pourcentage de faillite pour les petites entreprises créées dans leurs premières années.

5°) L'apport des organismes d'appui et d'assistance nationaux ou internationaux et des ONG de toutes sortes de par leurs compétences diversifiées pour un meilleur suivi technique des projets.

6°) La facilitation d'accès pour les jeunes candidats promoteurs aux différentes sources d'information et aux bases de données existantes par un système de tarification approprié.

7°) Enfin, les jeunes eux-mêmes doivent se comporter en responsables, capables de bâtir.

Bref, les jeunes doivent se montrer comme « des éternels innovateurs et responsables » et non plus comme « des éternels assistés ».

CHAPITRE 4 : INSERTION SOCIALE

Dans ce volet, plusieurs programmes doivent être mis en place.

4.1. JEUNESSE ET CULTURE

Elle consiste à favoriser l'aménagement de nouveaux lieux pour les jeunes et particulièrement des lieux de répétition pour des groupes musicaux et théâtraux car c'est un phénomène culturel très important chez les jeunes.

4.1.1. : Opération « jeunes volontaires ».

Elle consiste à permettre à des jeunes demandeurs d'emplois de trouver une place dans une association ou une administration dès lors que :

- * le poste est convenablement défini
- * un membre du personnel est affecté à son suivi comme le tutorat par exemple.

4.1.2. : Opération « loisirs quotidiens des jeunes »

Elle doit permettre les réalisations de projets conçus par les jeunes eux-mêmes ayant entre 11 et 15 ans et nécessitant la participation d'au moins deux partenaires différents sur le plan administratif. Cette opération permet à ces jeunes d'approprier leur environnement. Elle est pilotée

dans un esprit de préparation à la prise de responsabilité, à l'autonomie d'action et à l'apanouissement de la créativité en visant tout particulièrement les adolescents et pré-adolescents qui ne fréquentent pas les structures de loisirs pré-existants et qui sont en rupture scolaire.

4.1.3. : Opération « loisirs et vacances pour tous »

Elle est destinée aux jeunes de 12 à 18 ans et consiste à :

- * chercher à multiplier les occasions de départs des jeunes en vacances ;
- * enrichir les vacances pour ceux qui restent ;
- * assurer la permanence des actions tout au long de l'année puisque l'objectif reste l'insertion sociale des jeunes qui doivent se réaliser aussi dans les temps libres de vacances et des loisirs sur les lieux de vie ;
- * favoriser l'émergence de jeunes comme animateurs de ces projets et permettre leur formation à l'animation.

Cette opération peut être étendue aux jeunes de 18 à 25 ans dont la non-insertion sociale et professionnelle ainsi que le cadre de vie (situation familiale, habitat) risquent d'être une cause de marginalisation et d'exclusion du corps social.

On développe ainsi une action complémentaire visant à l'exercice de responsabilité collective, le développement de l'initiative chez les jeunes

4.1.4. : Création d'un fond pour l'initiative des jeunes

Cette opération permet à un ou plusieurs jeunes de créer leur emploi ou leur entreprise. Elle concerne la tranche d'âge de 18 à 35 ans et leur permet de réaliser une première expérience dans l'industrie, le commerce, la culture, les loisirs, l'humanitaire, etc.. Le projet doit avoir un caractère innovant pour les jeunes dans la zone où ils vont se réaliser.

4.1.5. : Opération « travaux d'utilité collective »

Elle concerne les jeunes sans qualification. Sans découverte professionnelle ni mesure de prévention, les travaux d'utilité collective sont conçus comme une réponse immédiate à la demande des jeunes. Cette réponse ne doit jamais être n'importe quoi mais quelque chose qui leur permet de faire un pas en avant, de se définir un projet, de préciser un choix, d'améliorer leur capacité d'insertion sociale, d'acquérir des connaissances ou de savoir-faire, de bénéficier d'une expérience professionnelle d'une grandeur réelle.

Mesure à court terme, elle doit s'inscrire chez les jeunes dans une perspective dont la réalisation peut être longue et traduire une démarche individualiste de formation.

Dans chacune de ces formules qui sont en fait des outils d'insertion, il y a une préoccupation commune : adapter aux jeunes une aide individualisée qui :

- les fait sortir de la situation d'échec qu'ils ont le plus souvent vécue ;
- fait réenclencher un processus de formation arrêté, concrètement adapté à leurs nouveaux besoins, et à leur situation de départ ;

- leur fait permettre progressivement de récupérer leur confiance en eux-mêmes ;
- fait remotiver leur esprit d'imagination, de création et d'initiative.

Alors quelle formation et quelle méthode adapter pour atteindre l'objectif ? Pour cela , on peut concevoir un nouvel outil appelé : Atelier Pédagogique Personnalisé

4.2 ATELIER PEDAGOGIQUE PERSONNALISE (APP)

L'Atelier Pédagogique Personnalisé est un enjeu très important dans l'insertion socio-professionnel. Il traite à la fois de la formation des jeunes et aussi du développement de leur propre personnalité dont les paramètres devront préciser :

- une valorisation des acquis
- la capacité de s'engager dans une démarche
- le développement du sens de la responsabilité :

- le développement de l'esprit de l'initiative
- la conscience de ses possibilités
- la découverte du principe de toute pédagogie c'est-à-dire apprendre à apprendre
- Le maintien de son emploi du temps et l'organiser

L'APP propose la méthodologie suivante : c'est une équipe de professionnels de la formation permanente qui va procéder à l'évaluation du niveau des jeunes dans le cadre d'une série d'entretiens particuliers suivis des tests. Elle élabore ou précise le projet professionnel. Elle refait avec les jeunes les différentes étapes dans la formation nécessaire . Chaque étape fait l'objet d'un contrat dûment signé entre l'équipe et les jeunes. Ensuite, l'équipe va assister les jeunes dans leur

formation contractualisée mise à leur disposition. Enfin, c'est toujours l'équipe qui va amener les jeunes à pratiquer une auto-évaluation régulière.

Chaque APP se trouve au milieu d'un réseau de partenaires :

- en amont : les structures d'accueil des jeunes, c'est-à-dire, le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Culture, les clubs de prévention, les centres sociaux etc....

- en aval : les structures de suivi des jeunes, les entreprises etc...

Les associations d'éducation populaire sont incluses dans le réseaux d'accueil tant en amont qu'en aval.

4.3 EXEMPLE D'UN CENTRE RURAL D'ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES : « CRASE »

4.3.1 La nature

Le CRASE est un centre des Jeunes implanté en milieu rural. Son territoire de compétence est la Préfecture pour laquelle il constitue un point de ralliement des jeunes descolarisés et non scolarisés surtout. Rompant totalement avec les principes de l'école, il sensibilise les jeunes en quête d'emploi et leur propose une formation qui tient compte des réalités socio-économiques, des potentialités nationales et des ressources disponibles, c'est-à-dire, la terre et les hommes. La formation pratique des jeunes est appuyée par une formation complémentaire en vue d'étendre leurs compétences, de leur ouvrir l'esprit et d'en faire des citoyens du monde capables d'en comprendre les enjeux présents et futurs.

4.3.2 Les objectifs

- Donner aux jeunes la possibilité d'apprendre, à peu de frais, un métier rémunérateur.
 - Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes dans les circuits de production.
 - Susciter le regroupement des jeunes en Coopérative en milieu rural dans tous les domaines d'activités.
 - Aider les jeunes à gagner honnêtement leur vie et contribuer à la politique d'auto-suffisance alimentaire.
 - Freiner l'exode rural par l'offre d'emploi et la promotion des loisirs en milieu rural.
- En conséquence, les activités suivantes sont à proposer dans un CRASE :

4.3.3 Les activités

Conçu comme un pôle de développement, le centre est appelé à améliorer la production et l'ensemble des facteurs y concourant à initier les activités génératrices de revenus, à contribuer à la promotion individuelle, mais surtout collective et à meubler les temps libres.

a°) Initiation agro-pastorale

- Agriculture (culture vivrière et vergers)
- Jardinage
- Élevage (petits ruminants, volailles, lapins etc.)
- Apiculture
- Pisciculture
-

b°) Initiation aux métiers de l'artisanat

- Couture (y compris tricotage, crochetage, broderie)
- Menuiserie
- Forgerie.
- Soudure
- Sculpture
- Tissage (y compris tressage de cordes)
- Tôlerie
- Maçonnerie
- Mécanique
- Peinture
- Poterie (céramique)
- Teinturerie
-

c°) Education complémentaire

Des cours et des causeries sont conduits sur les thèmes suivants : santé, hygiène du milieu, nutrition, amélioration de la production, alphabétisation, économie familiale, art culinaire et ménager, aménagement de l'habitat, instruction civique, technologie appropriée, formation et gestion des coopératives, développement communautaire, relations humaines, éducation sexuelle etc...

d°) Activités sportives

- Animation sportive

- Sports de masse
- Sports de compétition

e°) Activités culturelles et loisirs

- Bibliothèques
- Clubs télé
- Projections des films
- Théâtres et ballets
- Folklore
- Danses modernes

On ne peut pas dresser une liste exhaustive des activités d'un CRASE. Il est plutôt souhaitable que chaque centre oeuvre pour la promotion des activités rentables et propres au milieu.

4.3.4 Profils des bénéficiaires

Le CRASE doit être ouvert aux jeunes, tout sexe confondu, sans aucune distinction, âgés de 15 à 35 ans.

4.3.5 La formation

Chaque membre à la formation choisit une spécialité d'option. La durée de la formation tient compte des réglementations en vigueur. En dehors de la matière d'option, le tronc commun est obligatoire pour tous les apprentis. Il consiste à suivre deux à quatre heures par semaines, en théorie et en pratique les disciplines agro-pastorales. La philosophie est de permettre à la couturière libérée, par exemple, de pouvoir entretenir une basse-cour ou un jardin, une fois installée. Mais la matière d'option peut également porter sur la formation agro-pastorale.

Tous les jeunes en fin de formation passent des tests, chacun dans sa spécialité .

4.3.6 Les formateurs

Le centre est dirigé par un directeur nommé par arrêté ministériel: c'est un cadre de la jeunesse. L'ensemble des activités du centre est regroupé en section (2 à 4) supervisés par des chefs de section qui sont également des cadres de jeunesse .

La formation pratique et théorique en spécialité est confiée à des maîtres artisans spécialisés en la matière. Ils n'ont pas de salaires. Tous les outils de travail sont mis à leur disposition.

Ils conservent une part des recettes de leur atelier car le centre prélève des ristournes pour amortissement. Ils sont appelés à suivre périodiquement des sessions de recyclage .

4.3.7 Capacité d'un centre

Un centre peut contenir 12 ateliers et chaque atelier peut recruter un maximum de 40 apprentis .

En ce qui concerne les infrastructures et leurs équipements, on peut dire qu'il faut :

- Les ateliers et leurs équipements
- Complexe agro-pastoral
- Complexe administratif
- Magasins de stockage et de vente
- Aires de jeux
- Chambres de passage
- Dortoir
- Réfectoire
- Terrains disponibles (30 Ha au maximum)

4.3.8 Les effets escomptés

On peut dire que les résultats de l'action d'animation des jeunes sont difficilement quantifiables parce que, essentiellement qualitatifs. Le changement de mentalité des jeunes, l'acquisition de nouvelles attitudes vis-à-vis du travail de la terre par exemple, constituent des éléments qu'on ne saurait chiffrer.

Pendant, l'action spécifique de formation des jeunes dans un CRASE peut être mesurée et les effets d'entraînement socio-économiques dans son milieu le sont aussi.

a°) Les apprentis formés

La création du Centre vise d'abord la formation des gens. Donc, un Centre peut former et rendre productif au moins un tiers de ses membres pouvant suivre chaque année la formation.

b°) La réduction du chômage

Dans la mesure où les jeunes libérés créent leur propre emploi, l'action du Centre aura donc contribué à développer le secteur informel grâce à l'auto-emploi et pour cela réduire le chômage.

c°) Effets sur l'activité économique

En répondant à la demande de main d'oeuvre de leur milieu et d'ailleurs, ces jeunes participent à la dynamisation de l'activité économique. Sur le plan agricole, les jeunes produiront plus grâce aux méthodes modernes, ils participent à l'auto-suffisance alimentaire.

d°) Effets induits sur d'autres activités

La présence des dortoirs dans un Centre peut aider à résoudre le problème de certains apprentis démunis. En plus, ces structures d'accueil peuvent être louées à des tierces et rapporter au Centre.

e°) Incidences sur les structures sociales

Le Centre en lui-même crée l'emploi, les formateurs et leurs familles vivront grâce au Centre, les jeunes installés seront aussi auto-suffisants. Cette dynamique nouvelle modifiera favorablement les apports sociaux. Les besoins immédiats pourront être satisfaits et la vie culturelle organisée.

f°) L'auto-financement

Au bout d'un certain temps de fonctionnement, si toutes les conditions de départ sont réunies et que le Centre atteint son rythme de travail, il doit pouvoir s'auto-financer sous la supervision d'un conseil d'administration.

4.4 EXEMPLE D'UN PROJET « SPORTS-JEUNES- INSERTION »

4.4.1 Données générales

L'activité sportive des jeunes dans les quartiers urbains, quelque soit l'importance des villes est une pratique souvent spontanée et à caractère informel dont l'organisation et le développement permettent la mise en oeuvre d'une dynamique de vie associative et culturelle .

L'implication des jeunes dans l'aménagement de leurs espaces de jeux, le plus souvent pour une pratique des jeux collectifs et plus particulièrement pour celle de foot-ball est aussi une prise en considération de leur cadre de vie urbain .

L'animation sportive de proximité devient un facteur essentiel d'une dynamisation des jeunes facilitant leur insertion sociale et professionnelle en milieu urbain . Pour cela, l'Etat et les

Communes devraient être impliqués dans la mobilisation de ces jeunes par l'animation sportive dans les quartiers .

4.4.2 Bénéficiaires

Il s'agit des jeunes résidant dans chaque quartier, sans exclusif, qu'ils soient scolarisés ou déscolarisés, actifs ou sans emploi .

Ceux qui sont sans activité dans les quartiers urbains sont disponibles pour tous les « dérapages » qu'offrent les villes : marginalité, délinquances, exclusion, drogues, violences ect... et doivent retenir prioritairement l'attention .

Un état des lieux et plus particulièrement une classification des jeunes s'impose notamment au niveau des 15 à 25 ans .

Toutefois si les 8-15 ans ne doivent pas être laissés pour compte, c'est la tranche d'âge suivante qui retiendra prioritairement l'attention des responsables compte tenu des problèmes sociaux qui la concernent .

Les groupes cibles pourraient être ainsi classés :

- les jeunes de la rue
- les jeunes non scolarisés
- les jeunes non organisés
- les jeunes chômeurs
- les associations de jeunes de quartier .

La démarche privilégiée consisterait d'abord à structurer et à renforcer les groupes spontanés existants . L'organisation d'associations des jeunes dans chaque quartier ouverte à tous les groupes et faisant une large place aux filles, autour d'objectifs d'insertion socio-professionnelle pourrait apporter une réponse à ce problème .

A l'évidence, une telle démarche exige l'implication de plusieurs secteurs techniques d'intervention du milieu institutionnel .

4.4.3 Les pratiques

Le sport a bien des facettes : détente, loisir, santé, hygiène, jeu, aventure, compétition, affrontement . Le sport est éducatif avant tout : école de solidarité, apprentissage de la vie collective, du respect de l'autre et du respect des règles . Mais le sport est surtout l'occasion de retrouver le sens du plaisir partagé . La progression technique et l'amélioration de la performance ne sont souvent que des moyens .

C'est bien ce type de pratique sportive que l'on observe le soir sur une place de quartier ou au milieu d'une rue provisoirement interdite à la circulation automobile .

Le sport est avant tout le plaisir du jeu et de l'effort partagé . Ce plaisir est plus important que la recherche de la performance . Le sport n'est pas la guerre et que tous les moyens ne sont pas bons pour gagner .

La pratique sportive, c'est apprendre à vivre ensemble . Ce n'est pas une fin en soi, mais un moyen, un outil au service du développement et de l'éducation de l'homme .

La mobilisation des jeunes par la pratique sportive doit s'appuyer prioritairement sur ces concepts . Cela ne veut pas dire que cette pratique ne soit pas intégrée à celle du mouvement sportif. Il n'est nullement question de contraindre mais de convaincre .

Alors quelles activités ?

L'occupation spontanée des jeunes est la plus souvent les jeux collectifs (foot-ball, basket-ball, hand-ball, volley-ball ect ...) sur des espaces non aménagés, sans matériel et sans encadrement .

Il importe peut-être d'avantage de créer les conditions de la pratique pour le plus grand nombre . Le choix de l'activité doit être laissé aux participants .

4.4.4 De l'insertion sociale vers l'insertion professionnelle

Le sport peut être un atout pour une politique d'insertion sociale réussie dans les quartiers . En effet, l'impact du sport est grand auprès des publiques en générale et difficile en particulier . La synthèse des travaux récents ou plus anciens de chercheurs en sciences humaines et l'examen historique de politiques sportives et d'intégration s'appuyant sur des observations sérieuses à partir du terrain, témoignent des effets socialisants des pratiques sportives précoces . Ces dernières constituent un levier important pour lutter contre les exclusions de toutes sortes, ethniques, culturelles, de génération, de sexe .

Le sport un moyen de contact avec les jeunes et notamment des publiques défavorisés : outil irremplaçable de prévention et de socialisation, il est l'occasion de renouer un dialogue quelquefois rompu . Tout le monde doit avoir accès à la pratique sportive, même les couches les plus démunies . Pour ces publiques fragiles, la pratique sportive doit être plus qu'un loisir, plus que le simple désir d'occuper les jeunes ou de canaliser leur violence . Le sport est le support privilégié d'un travail de réinsertion sociale, de réapprentissage du collectif, du civisme et de la citoyenneté .

A l'évidence, il est indispensable de développer les animations sportives dans les quartiers déshérités . Cette détermination ne doit pas pour autant dispenser d'une réflexion et d'une action

visant à définir les principes et les processus d'épanouissement culturel et professionnel des jeunes . L'insertion sociale de la jeunesse au sein de la société relève d'un contrat social formulé à l'échelle de la société . C'est localement un défi à relever . Il impose une collaboration précise entre tous les acteurs institutionnels .

Mais alors comment passer du sport attractif au sport outil d'insertion sociale ? Comment enclencher un processus de socialisation à partir de l'intérêt des jeunes pour les activités sportives ? Il est vrai que la tentation est grande dans les moments de difficultés sociales de recourir au sport . Pourtant il ne saurait à lui seul de résoudre des problèmes qui sont avant tout d'ordre économique . Et l'insertion sociale passe d'abord par l'insertion économique .

Par conséquent, si le sport demeure un bon outil, comme tout bon outil, il suppose un projet et un mode d'emploi . Mais le contexte économique actuel de notre Etat, la jeunesse ne peut plus se contenter de discours à priori sur la socialisation par le sport . L'identité sociale acquise par la pratique sportive ne galvanise plus les jeunes désœuvrés des quartiers des grands ensembles urbains . La crise économique exacerbe les concurrences, notamment pour le travail, aggravant pour beaucoup de jeunes les risques de marginalisation . Aujourd'hui, l'activité sportive à vocation d'insertion « ne marche » que si elle est sous-tendue par un projet plus vaste qui dépasse le cadre de cette activité .

D'autre part, un outil nécessite également un mode d'emploi . La formation des intervenants ou des animateurs est donc nécessaire dans l'immédiat .

Il s'agit en définitive de mobiliser cette jeunesse en « attente » de solutions face aux désarrois qui s'installent de jour en jour, autour d'un projet porteur concernant leur avenir professionnel .

L'association des jeunes dans le quartier, dans le cadre de vie habituelle, souvent traditionnelle, soucieuse de s'investir dans la construction d'un environnement économique proche, peut être une réponse à cette problématique .

4.4.5 Formation des Animateurs

La prise en compte des situations nouvelles concernant les jeunes dans la société actuelle, nous amène à évoquer la nécessité d'une génération d'Animateurs « socio-sportifs » .

Un Animateur sportif doit avoir le contact direct avec les jeunes, être capable de comprendre les demandes car elles ne sont pas toujours explicites .

Au niveau des qualités personnelles, l'Animateur sportif doit avoir une ouverture d'esprit, une capacité d'écoute, savoir aller vers l'autre, savoir rester lui-même et rester humble . Au niveau de

ses qualités professionnelles, il doit avoir au moins une compétence technique reconnue par ses proches .

La formation est quelquefois présentée comme un moyen d'inscription sociale et professionnelle des jeunes en difficulté . Ce n'est plus le cas aujourd'hui .

Les Institutions (Etats, Communes, ect ...) ne sont plus en mesure d'embaucher . Il s'agit donc ici de reconnaître la promotion du leader choisi par l'association en tant que bénévole . La formation se propose de lui donner les outils pour avoir un bon contact avec les jeunes, d'impulser et de mener à bien les projets, de savoir évaluer ses actions, mais aussi d'apporter une connaissance technique minimale au groupe qu'il encadre .

Le contenu doit s'inscrire dans un véritable plan de formation arrêté au niveau de l'Etat .

On peut citer à titre d'exemple, la formule suivante :

- Animateur - Entraîneur
- Entraîneur de 1^{er} degré
- Entraîneur de 2^o degré
- Entraîneur de 3^o degré

Le volet qui nous concerne ici est celui de l'Animateur - Entraîneur . Cette formation devrait préciser, outre la fonction et le secteur d'intervention de l'Animateur - Entraîneur, les contenus théoriques (données générales sur la pratique spontanée) et pratiques (l'Entraîneur avec peu de matériel) et les modalités de suivi, de contrôle et d'évaluation .

4.4.6 Financement des opérations

D'une manière générale, ces politiques de pratiques sportives dans les quartiers desquels dépendent la formation des Animateurs doivent être envisagées de façon prioritaire par le MJS, les Communes, les Fédérations sportives et les partenaires au développement désireux d'apporter leur soutien .

Les structures d'accueil existantes ou à créer dans ces quartiers auront à acquérir progressivement leur autonomie de fonctionnement . Cela suppose des synergies et des partenariats dans la perspective de recherche de financement propre .

La contribution des différents partenaires pourrait être faite en fonction du schéma suivant :

a) Le MJS et les Communes

- Textes réglementaires concernant les réservations foncières pour une pratique d'activités socio-éducatives et sportives ;

- Mise à disposition d'espaces et locaux ;
- Travaux d'aménagements nécessaires ;
- La formation d'Animateurs sportifs (plan et programmes) ;
- La coordination générale des programmes ;
- La capitalisation des actions ;
- Le suivi, le contrôle et l'évaluation des opérations d'animation .

b) Les partenaires au développement

- La maîtrise d'oeuvre de travaux d'aménagement avec la participation des bénéficiaires;
- La formation d'Animateurs sportifs et de cadres de coordination;
- L'apport de matériel promotionnel .

c) Les bénéficiaires

- Implication dès le départ des jeunes dans les quartiers pour les opérations d'animation sportive ;
- Large mobilisation des jeunes de quartier pour le processus d'insertion socio-professionnelle;
- D'autonomie progressive des structures d'accueil des jeunes ;
- Participation active pour une pérennisation des actions .

4.4.7 Le rôle des Institutions

Il est du rôle de l'Etat d'affirmer la priorité des investissements en direction de la jeunesse. Le MJS doit en mesure de préciser sa politique en matière de mobilisation des jeunes par l'animation sportive vecteur d'insertion sociale .

Les structures décentralisées du Ministère (Régions, Départements, Communes) seront alors chargées de cette mission prioritaire . Un contrat d'objectifs avec un échéancier sera contracté entre l'Etat et les partenaires concernés, dont les Fédérations sportives .

Ces dispositions constituent des préalables à l'engagement des partenaires financiers permettant la réalisation de ces opérations de mobilisation des jeunes .

4.4.8 Le suivi, le contrôle, l'évaluation

L'élaboration d'un projet de mobilisation de jeunes par l'animation sportive comprendra nécessairement un suivi, un contrôle et une évaluation .

La pratique sportive de quartier est encadrée par des bénévoles (dirigeants et animateurs). Ces personnes ressources doivent et ce dès le départ, bénéficier de conseils et de mesures d'accompagnement si l'on veut maintenir une motivation constante et obtenir des résultats significatifs .

Ces dispositions de toutes premières importance, ne visent aucunement à récupérer les initiatives des bénévoles, mais bien plus à les accompagner afin de leur permettre d'accéder à une autonomie de fonctionnement .

La pérennisation de ces opérations de mobilisation dépend pour une très grande part du choix de ces mesures en fonction des situations locales et de la durée de leur application .

Enfin, l'évaluation permettra entre autre, une appréciation de la réalisation de ces paramètres mais aussi des dispositions de suivi et de contrôle .

Alors que peut-on évaluer ?

Les indicateurs généraux de l'évaluation doivent figurer dans le projet lui-même . On peut les énumérer ainsi :

- L'adéquation des moyens mis en place ,
- La qualité des méthodes et des processus ,
- La validité des priorités ,
- L'attente des objectifs ,
- La conformité de l'action avec les principes
- L'attente des finalités .

S'il est important de savoir ce que l'on veut évaluer, il est indispensable d'envisager aussi les conditions et les moments de l'évaluation .

Qui va évaluer et quelle est sa capacité à obtenir l'information nécessaire, autant d'éléments à prendre en compte au cours de l'évaluation du projet .

On s'aperçoit ici que si ce type d'évaluation peut convenir pour la conception, c'est à dire pour ceux qui ont en charge la mise en place de stratégies nationales (ministère), il convient de définir d'autres indicateurs pour ceux qui auront la responsabilité de l'exécution (Régions, Départements, Communes) .

On pourrait ainsi imaginer une grille d'évaluation qui permettrait de prendre d'avantage en compte les situations locales .

a) Phase de mise en place du projet

- public concerné
- infrastructures (existantes, créations)
- ressources humaines (institutionnelles - informelles)
- relais : collectivités locales, ministère, ONG, comités de quartiers ...
- appuis logistiques : *institutionnels : bailleurs de fond
*privés : opérateurs économiques

b) Phase de fonctionnement et de stabilisation

*Animation sportive

- nombre de sports
- nombre de jeunes (classification)

- nombre d'animateurs
- fréquences : des compétitions et des entrainements

*La vie dans la cité

- intérêt des adultes
- intérêt des ONG, comité de quartier
- appui (pourcentage) des opérateurs économiques .

*Relais institutionnel

- bailleurs de fonds (pourcentage du financement)
- collectivités locales
- MJS , Fédérations sportives .

*Capacité à l'autonomie

- Pourcentage des relais : économiques et institutionnels
- Création d'emploi : ponctuel et ensuite permanent .

c) Effets transversaux envisageables

- Création de nouveaux secteurs d'activité (insertion sociale et professionnelle)
- Incidences culturelles
- Synergies avec les Institutions
- Investissements des opérateurs économiques .

Enfin, les évaluations faites dans le pays, pour chaque projet de mobilisation des jeunes permettront de juger de l'opportunité de continuer les opérations ou éventuellement d'en réajuster les contenus et les objectifs

DEMANDE D'EMPLOI ET OFFRE RECUE EN 1994

MOIS	DEMANDE D'EMPLOI	OFFRE RECUE	SERVICES PUBLICS	AUTRES SERVICES
Février	158	04	02	02
Mars	97	03	00	03
Avril	777	646	01	640
Mai	810	11	08	03
Juin	578	24	11	13
Juillet	250	15	03	12
Août	175	12	05	07
Septembre	105	08	06	02
Octobre	47	08	07	01
Novembre	156	29	15	14
Décembre	108	26	20	06
TOTAL	3 261	767	78	703

Source : Services Publics de l'emploi et main d'oeuvre 1994 (MAHAJANGA)



NIVEAU SCOLAIRE DE DEMANDEUR D'EMPLOI

NIVEAU	HOMME	FEMME	TOTAL
- Illettrés	07,6 %	00,5 %	08,1 %
- Primaires	27,6 %	05,2 %	32,8 %
- Secondaire 1er cycle	30,9 %	08,2 %	39,1 %
- Secondaire 2° cycle	14,4 %	03,7 %	18,1 %
Supérieur	01,5 %	00,4 %	01,9 %
TOTAL	82,00 %	18,00 %	100 %

Source : Service régional de l'emploi et main d'oeuvre 1990 (MAHAJANGA)

CONCLUSION GENERALE

L'insertion socio-professionnelle et économique des jeunes dans le processus de développement dans la région de Mahajanga est tout d'abord une étude que nous avons effectuée et aussi une information destinée aux jeunes de tout âge et à tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin aux problèmes des jeunes et enfin aux responsables de la jeunesse. Ainsi donc les résultats de la présente étude ne prétendent pas être un document exhaustif, du moins il pourrait servir de jalons pour amorcer toutes actions de développement indispensable face aux divers problèmes des jeunes malgaches dans toute l'île et plus particulièrement dans la région de Mahajanga.

Sans prétendre à l'exhaustivité, la description qui est donnée vise à contribuer à l'effort de regroupement des indicateurs qualitatifs et quantitatifs disponibles. L'objectif poursuivi est de dresser un profil de cette jeunesse à travers des éclairages divers fournis par une approche multi-disciplinaire et par rapport aux aspects démographiques de la population malgache.

Les problèmes d'insertion socio-professionnelle et économique des jeunes seraient la principale préoccupation de tous les responsables de notre pays. Aujourd'hui, il se pose en des termes hautement urgents car, il peut être à l'origine des troubles sociaux graves. L'heure semble venue pour l'Etat malgache de tourner le regard vers d'autres horizons. Les Centres de jeunesse et d'animation ne sont pas des solutions définitives à ces problèmes, mais une voie nouvelle devrait mériter notre attention. Des recherches scientifiques, des moyens logistiques et techniques devraient participer à son développement. En d'autres termes, l'Etat malgache devrait consacrer une part de son budget d'éducation à l'éducation informelle car l'éducation formelle a montré ses limites comme unique moyen d'insertion.

Nous n'avons pas parlé de l'Ecole. En fait, n'aurions nous pas fait que cela ? Le public jeune auquel nous nous adressons, c'est celui qui a quitté l'école sans que celle-ci lui ait donné les moyens de son épanouissement personnel ni du développement de sa capacité,

- parce que l'Ecole n'est pas assez ouverte sur le monde du travail ou sur le monde tout court ! - c'est possible,

- parce que l'Ecole reste attachée aux valeurs de la société d'avant le déclenchement de la crise ! - c'est encore possible, mais de moins en moins,

- parce que l'Ecole n'a pas encore su moderniser ses méthodes ! -c'est sûr et pourtant bien des efforts sont engagés,

- parce que l'Ecole produit des individus mal préparés à la vie active ! - c'est certain actuellement mais cela n'a pas toujours été le cas.

L'Ecole n'est pas la seule responsable de cette situation. La sensibilisation sur le fait que le principe du bon de l'Ecole du XX^e siècle est peut-être faux : à savoir que tout élève n'est pas forcément capable d'apprendre la même importance de données dans le même temps limite ; c'est la question essentielle des programmes et des tranches d'âges, c'est aussi la question de la formation permanente déjà définie par Condorcet en 1793 dans son célèbre rapport sur l'instruction publique.

Et puisqu'il est pratiquement certain que l'homme du XXI^e siècle fera plusieurs métiers dans sa vie,

puisque actuellement 75% des matériaux qui composent les objets du XXI^e siècle nous sont inconnus,

puisque 50% des métiers nous sont inconnus,

si l'important en fait, était de préparer nos jeunes concitoyens à APPRENDRE A APPRENDRE?

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- ANDRIAMAHOLISON Richard : Economie politique , 1989 .
- ANDRIANARIVELO Rafrezy V. et RANDRESA Iarivony : La Population de Madagascar « Situation actuelle et Perspectives actuelles » ,1985 .
- Ministère de la Population et de la Condition Sociale : La Jeunesse malgache , 1985 .
- Ministère du Plan : Plan quinquenal , 1964 - 1968 .
- BLARDONE G. : Madagascar « Le développement du sous-développement ; croissance des jeunes nations , 1984 .

ARTICLES

- Service de la logistique et du plan de Mahajanga : La Région de Mahajanga et le développement économique , 1993 - 1994 .
- Docteur G. GOLUSTEIN : La crise urbaine , in le Courrier n° 131 (Janvier-Février 1992)
- Impact et Société , n° 4 (Octobre-Décembre 1995)
- Documents d'une conférence sur les problèmes de la Jeunesse à Madagascar : « Problèmes de la Nation malgache » 23-24 et 25 Août 1995 à Tananarive .
- Document du colloque régional sur « L'insertion professionnelle des Jeunes » 11 et 15 Septembre 1989 .
- Document Projet « Sport - Jeunes - Insertion » initié par la Mission française de coopération .